

**RÉDACTION**  
38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)  
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté  
38, Avenue de Pérolles Fribourg

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Franc. 2.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	Fr. suis. 4.50	10.—	19.—	38.—

Compte de chèques postaux 11a 54

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

**ANNONCES**

**Publicitas**  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
Rue de Romont, 9  
FRIBOURG  
Tél. 6.30 & 6.41

**PRIX DES ANNONCES :**

Canton de Fribourg	8 ct. 1/2	Le millimètre
Suisse	10 »	de hauteur
Etranger	12 »	sur une
Réclame	25 »	colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

## Nouvelles du jour

### La note de l'Angleterre à l'Allemagne. Le Trésor français reste en souffrance. M. Hoover et les vétérans américains.

Le ministère britannique des affaires étrangères a publié, hier, dimanche, sa réponse au mémoire allemand du 29 août sur l'égalité des droits en matière d'armements et à la note française du 11 septembre.

Le gouvernement britannique entend travailler au succès de la conférence de Genève, c'est-à-dire à l'élaboration d'un accord sur la limitation et sur la réduction des armements. Mais cet accord, pour avoir son plein effet, doit comprendre l'Allemagne. D'où la gravité de la décision allemande de ne plus participer aux travaux de la conférence.

Le gouvernement britannique regrette qu'une controverse politique de cette envergure soit soulevée à ce moment, alors qu'il est si nécessaire que l'attention et l'énergie ne soient pas détournées des efforts qui sont entrepris pour rendre au monde sa prospérité. Si on admet que cette question de l'égalité du statut ait pu être agitée avant la conclusion de la conférence du désarmement, il y a de grands inconvénients à la mettre en ce moment au premier plan. L'Allemagne a souffert et souffre encore de la dépression économique ainsi que d'une crise de chômage; les autres signataires du traité de Versailles, reconnaissant ce fait, se sont montrés disposés à atténuer et même, en fait, à annuler leurs revendications financières à l'égard de l'Allemagne. Dans ces conditions, l'introduction par le cabinet allemand d'une controverse technique dans le champ politique doit être regardée comme peu sage; elle est particulièrement inopportune si on songe aux concessions récemment accordées à l'Allemagne par ses créanciers.

La note anglaise continue par des commentaires sur le chapitre 5 du traité de Versailles. Si on examine le préambule de ce chapitre, on voit que les puissances alliées, en imposant à l'Allemagne ses limitations d'armements, étaient pénétrées des buts et raisons indiqués dans ce chapitre. Ces buts et raisons étaient « de rendre possible la mise en œuvre d'une limitation générale des armements de tous les pays ». Or, déclarer quel est le but ou l'intention d'une stipulation, c'est tout autre chose que de faire de la réalisation de cet objet la condition de la stipulation.

Le gouvernement de Londres a déjà procédé à de fortes réductions d'armements et il entend continuer dans cette voie, qualitativement et quantitativement.

Il compte fermement sur la conférence de Genève pour assurer la limitation des armements des 64 Etats représentés. Ce serait un triste paradoxe si, de cette première conférence, découlait une reprise de la course aux armements.

Le gouvernement de Londres entend travailler à l'élaboration d'une convention de désarmement, suivant le principe que chaque Etat adoptera, d'accord avec les autres, une limitation librement et spontanément acceptée en tant que partie des obligations des signataires vis-à-vis les uns des autres.

Le résultat de cette convention sera qu'il n'y aura aucune distinction de statut; les armements seront contrôlés par les mêmes moyens que les limitations déjà prescrites par les traités existants: Versailles, Washington, Londres.

C'est donc par un exposé des travaux de la conférence et des buts que celle-ci poursuit que l'Angleterre a répondu au mémoire allemand du 29 août.

Désireuse de ne pas envenimer la discussion, insistant au contraire sur la nécessité de négociations amicales, menées dans un esprit d'apaisement et de patience, cette réponse marque encore que le gouvernement britannique entend conserver le cadre du traité de Versailles.

Les 1200 millions de francs d'allègement que vaudront au prochain budget français les conversions de rentes votées samedi ne suffiront certes pas à combler un déficit qu'on évalue, suivant les degrés d'optimisme, de 7 à 10 milliards.

d'en venir au seul remède sûr: l'économie. Les Etats, pas plus que les hommes, fusent-ils les plus riches du monde, ne peuvent dépenser longtemps plus que leurs ressources ne le permettent.

Un sénateur français écrivait, il y a peu de semaines, qu'il était temps que le public se rendit compte des difficultés financières. Il est vrai qu'un autre sénateur a écrit, naguère aussi: « Tous les Français, jusqu'à ceux qui vivent au fond du plus reculé des hameaux, savent maintenant que le Trésor public n'a plus de réserves et que le budget est en déficit. » Lequel des deux membres du Sénat a raison?

Mais qu'importe! Une chose seule compte: le Trésor français est en difficultés. Le déficit actuel tient à deux causes: l'entraînement de la prospérité, à partir de 1928, a fait voter des lois dont on a commencé à sentir ce qu'elles coûtaient au moment où la prospérité a cessé.

D'autre part, les prix ayant diminué, les recettes du Trésor français ont été réduites du fait que le rendement de la plupart des impôts dépend de la valeur des choses. Il n'est pas difficile de comprendre que, si tous les prix baissent de moitié, le produit de la taxe sur le chiffre d'affaires diminuera dans la même proportion, en admettant que l'activité des échanges restât la même.

La baisse du blé, qui vient de se manifester en France, par exemple, si elle n'était pas conjurée, ne serait pas seulement désastreuse pour l'agriculture et, par contre-coup, pour l'industrie, en atteignant le pouvoir d'achat des agriculteurs. Elle le serait pour le Trésor français lui-même, dont les recettes souffriraient immédiatement de plusieurs côtés à la fois.

Du moment donc que les prix baissent — et il faut entendre par là une baisse normale et non pas une baisse de spéculation —, il s'agit forcément de reviser les dépenses de l'Etat, car on ne peut pas tenir avec un total de dépenses établi selon les mirages de l'inflation en face d'un total de recettes qui se ressent des dures réalités de la déflation.

Si, par conséquent, la déflation se poursuit, on ne pourra éviter qu'elle ne soit pour tout le monde.

A la convention de la Légion américaine, qui vient de se tenir à Portland, dans l'Oregon, une résolution a été votée qui demande le paiement immédiat du bonus de guerre (deux milliards de dollars) aux anciens soldats de la guerre.

Faisant allusion à cette résolution, M. Hoover a déclaré que, jusqu'ici, il s'était fermement opposé à cette mesure et que, dans l'intérêt du public, il continuerait à s'y opposer.

« Le bonus, a-t-il ajouté, coûterait en réalité 2 milliards 250 millions de dollars, et cette dépense serait fatale à l'ensemble du programme de reconstruction. »

### NOUVELLES DIVERSES

En raison du prochain départ de M. Herriot pour Genève, le conseil de cabinet français, qui devait avoir lieu mercredi, se tiendra demain, mardi, au ministère des affaires étrangères.

— Litvinof, parti de Moscou pour Genève, était de passage à Berlin, samedi, et il a fait une visite à M. von Papen, chancelier allemand.

— Une délégation turque, présidée par le ministre des affaires étrangères, partira aujourd'hui, lundi, pour Genève, assister pour la première fois, comme membre de la Société des nations, à la conférence du désarmement.

— Dans sa séance de samedi, le cabinet allemand a décidé de proposer la date du 6 novembre 1932 au président de la République pour les élections du Reichstag.

— On mande de La Paz que la Bolivie a informé les Etats américains neutres qu'elle consent à cesser immédiatement les hostilités.

— Ismail Sidky pacha, président du conseil des ministres d'Egypte, a été reçu officiellement, samedi matin, par le Conseil d'Etat de Genève.

### La session d'automne des Chambres fédérales

On nous écrit de Berne :

Les quinze jours de session fédérale qui commencent aujourd'hui même ont une importance considérable, sous divers aspects. Il s'agit de voter des mesures coûteuses pour venir en aide à des fractions importantes de notre population laborieuse. Le gouvernement fédéral demande des millions pour les chômeurs, il demande des millions pour l'hôtellerie, il demande des millions pour les avances aux petits paysans. C'est une danse effrayante des sommes additionnées. Où prendra-t-on les moyens pour faire face à ces dépenses urgentes?

Le gouvernement fédéral, comme les gouvernements cantonaux et les conseils municipaux, ne saurait trouver l'argent sur la rue. Il trouve l'argent chez les contribuables, soit par les impôts directs soit par les impôts indirects, taxes, droits de douane, droits sur les coupes, etc. Le problème se pose immédiatement: peut-il être question d'un nouvel impôt direct, dit de crise, ou baptisé autrement? Les socialistes disent que oui, et ils ont déposé au Conseil national une motion dans ce sens qui sera discutée ces jours prochains.

Pour souligner leur demande, les socialistes ont fait le dimanche, 11 septembre, leurs démonstrations populaires. Saurait-on conclure de ces manifestations que l'idée d'un nouvel impôt fédéral est en marche? Cruelle erreur! L'immense majorité des citoyens ne veut pas entendre parler d'impôts nouveaux, pour la simple raison que le citoyen a assez d'expérience pour savoir que cet impôt dit de crise se répartira dans ses derniers effets sur toute la population, amenant purement et simplement un nouveau renchérissement général. Les socialistes le savent aussi bien que d'autres gens; toutefois les chefs aiment les diversion, même sans lendemain, parce qu'ils ont besoin d'agitation perpétuelle.

La situation est claire: pas de possibilités immédiates de ressources nouvelles, donc urgence impérieuse de faire des économies, de réduire les dépenses ordinaires et courantes, pour gagner une partie au moins des disponibilités indispensables pour les sacrifices demandés par la crise. Ici se place le grave problème de l'adaptation passagère des traitements du personnel des entreprises et administrations publiques aux exigences du budget. Le Conseil fédéral proposait pour deux ans une réduction de 10 %, en laissant les allocations pour enfants et les allocations de résidence sans changement; après deux ans et encore pour deux ans, l'assemblée fédérale aurait fixé à nouveau la réduction dans un cadre maximum de 15 %. Comme la Confédération et les Chemins de fer fédéraux dépensent par an 433 millions en traitements et salaires, l'économie de 10 %, avec les exceptions énoncées plus haut, ferait environ 37 millions par an, moitié pour la Confédération, moitié pour les Chemins de fer fédéraux.

Il était à prévoir que MM. les parlementaires adouciront les dures nécessités. La commission du Conseil national, dans sa majorité, a apporté trois modifications au projet: la réduction est valable pour trois ans et demi et ne pourra donc être aggravée après deux ans; la réduction n'est pas applicable en décembre et est ramenée ainsi de 10 % à 9,2 %; les pères de famille ayant plus de trois enfants toucheront, pour chaque enfant, une allocation annuelle de 150 francs (au lieu de 120 actuellement). On calcule que ces différents tempéraments apportés au projet du gouvernement ramèneront la réduction globale pour les 66,000 fonctionnaires et employés de 37 millions à 33 millions par an.

Les six socialistes de la commission qui compte 21 membres maintiennent leur refus absolu de consentir à une adaptation quelconque du budget des traitements aux conditions désastreuses des finances. C'est une thèse comme une autre. Il sera permis de rendre attentif que cette thèse implique la nécessité de nouveaux sacrifices pour l'ensemble de la population, impôts nouveaux, taxes nouvelles, tarifs renchérissés, diminution unilatérale des autres dépenses de l'Etat, allocations sociales y comprises. Une minorité qui refuse de partager les responsabilités peut toujours s'offrir le luxe d'une politique de casse-cou. Mais ce rôle ne sied guère à un parti qui est encore numériquement le plus fort au Parlement et qui conserve la prétention de rester à la tête de la coalition nationale, par le simple fait déjà de donner quatre sur sept membres au gouvernement du pays. Nous parlons du groupe radical.

Il est inutile d'insister encore sur les flottements de la députation radicale dans la commission: à Zermatt, les six radicaux étaient trois contre trois; à Berne, l'autre jour, ils étaient à tour de rôle 5 contre 1, puis 3 contre 3, finalement 4 contre 2. Que sera-ce au Conseil national? Mais ayons patience. Un touriste nous a dit, dans l'Indépendant, et un confrère que nous prenons très au sérieux nous a confirmé, dans La Revue, que c'est une basse calomnie de supposer que le parti radical ne soit

pas absolument au clair et unanime sur le chemin à prendre. Nous aurions mauvaise grâce à ne pas faire crédit à cette affirmation, après tout ce qui s'est passé.

### La conférence du désarmement

Londres, 18 septembre.

(Havas.) — M. Arthur Henderson, président de la conférence du désarmement, est parti pour Genève, où il présidera la réunion du bureau de la conférence du désarmement, qui s'ouvrira mercredi.

Interrogé sur son point de vue quant à la demande allemande d'égalité de statut, M. Henderson a déclaré que le bureau de la conférence accordera immédiatement son attention à la communication du gouvernement allemand. « Mais quant à moi, dit-il, je ne suis nullement disposé à exagérer la gravité de cette communication. Le seul fait que le gouvernement allemand a conclu sa lettre en déclarant son intention de suivre avec intérêt les travaux de la conférence et de prendre ultérieurement une décision suivant les progrès qui y seront faits, constitue une preuve que la porte n'a pas été absolument fermée. »

Quant au travail même des membres du bureau de la conférence du désarmement, M. Henderson a dit que les plans de désarmement selon la décision de la conférence générale, doivent être formulés sans délai. Tout retard inutile ne pourrait que compromettre gravement toute chance de succès ultérieur.

M. Henderson a d'ailleurs indiqué qu'il ne se dissimulait pas les difficultés de la tâche que la conférence aurait à accomplir. Mais il estime que, pour des pays ayant accepté la convention, le pacte Briand-Kellogg, les clauses facultatives et l'acte d'arbitrage, ces difficultés qui pourraient se présenter ne devront pas être insurmontables.

« Si, a-t-il dit en substance, on pouvait ajouter à l'arbitrage des mesures effectives de désarmement général, on aurait alors réalisé une sécurité réelle. Je crois que de notre décision sortira la ligne de toute l'évolution internationale. Nous approchons d'un point où les routes se divisent. L'avenir de l'humanité sera profondément influencé par le choix décisif que nous ferons de la route que le monde devra suivre, car c'est un choix entre le désarmement et la sécurité d'une part et la course aux armements et l'insécurité et aux dangers de guerre d'autre part. Si nous manquons cette occasion de mener le monde le long de la bonne voie, les peuples pourront le payer cher, mais si la conférence ne perd pas de vue son rôle, je ne peux pas croire qu'elle puisse aboutir à un échec. »

### Le réarmement de l'Allemagne

Attitude énergique de M. Herriot

Paris, 18 septembre.

Samedi, devant la commission des affaires étrangères de la Chambre, M. Herriot a fait d'importantes déclarations sur la demande de l'Allemagne d'une égalité de droit d'armement. Il a dit qu'il restait l'homme du pacte de Versailles et qu'il ne se prêterait jamais à des conversations qui sortiraient de ce cadre.

Il a ajouté qu'il n'admettrait pas que quelques-uns puissent se considérer comme les mandataires des petites nations et que, du moment qu'on traiterait à Genève des questions intéressant les petites puissances, celles-ci devraient être représentées aux délibérations. L'assistance a pleinement approuvé ces déclarations qui lui ont paru constituer l'essentiel des directions que le président Herriot compte donner à son action, à la reprise des travaux de la conférence du désarmement à Genève.

Cependant, M. Edouard Soutier a demandé encore des précisions sur des communications éventuelles à de tierces puissances du dossier constitué au Quai d'Orsay des documents relatifs au réarmement de l'Allemagne.

Si le gouvernement n'a pas donné son impression sur les pièces qui constituent ce dossier, pièces dont l'authenticité n'a été en aucune manière mise en doute et dont certains documents sont accablants, c'est qu'il considère que le gouvernement aurait eu tort de faire état jusqu'à présent dans des conversations officielles de ce dossier, mais qu'il a pu utiliser en partie déjà ces renseignements au cours d'entretiens particuliers avec certaines puissances amies.

M. Herriot se servira de l'ensemble du dossier lorsque viendra le moment opportun, quand, par exemple, le débat sur l'égalité de droit viendra à être soulevé devant l'assemblée de la Société des nations, mais, jusqu'à présent, il n'a pas voulu mêler aux questions juridiques déjà si complexes les questions de fait.

Les membres de la commission ont ajouté que M. Herriot leur semblait disposé à demander à ce sujet une enquête internationale et

il se sont déclarés pleinement satisfaits de cette suggestion.

Paris, 18 septembre.

(Havas.) — M. Herriot a reçu, samedi soir, lord Tyrrel, ambassadeur d'Angleterre, avec lequel il s'est entretenu de 7 h. à 8 h. 45. M. Herriot a refusé de faire aucune déclaration.

La note anglaise

Paris, 18 septembre.

D'après l'Echo de Paris, lord Tyrrel a remis samedi soir à M. Herriot la note définissant le point de vue britannique en matière de l'égalité des droits de l'Allemagne.

D'après le journal, l'ambassadeur a mis dans la forme toutes sortes de ménagements, employant de bonnes paroles sur la sécurité, sur le contrôle, sur la valeur de la coopération britannique. Pour le reste, la thèse essentielle de l'Angleterre serait celle-ci: plus l'Allemagne militaire grandit et devient menaçante, plus il convient d'arrêter ou d'entraver son réarmement. Et ce réarmement ne peut être arrêté ou entravé que si les puissances non assujetties aux clauses militaires des traités de paix, soit la France tout d'abord, acceptent de diminuer en quantité et en qualité leur organisme de défense nationale afin que, par le moyen d'un tel désarmement, une égalité de droits approximative soit offerte au gouvernement de Berlin.

L'Angleterre ajoute à l'usage de la France que le principe de l'égalité des droits une fois concédé au Reich, tout serait fait pour que, dans l'application, il soit étroitement circonscrit.

L'Echo de Paris estime que cette formule de compromis procède d'une grande illusion ou d'une acceptation légère de risques très redoutables. C'est l'équivalent du recul de 10 km. ordonné au début de la guerre à une fin de propagande. Ceux qui ne sont pas convaincus de ce qui se passe en Allemagne depuis trois mois ne seront jamais convaincus en temps utile.

Paris, 19 septembre.

Le Journal commente dans les termes suivants le contenu de la note anglaise adressée au gouvernement allemand:

Le point qui saute tout de suite aux yeux, c'est que la Grande-Bretagne ne considère pas que le traité de Versailles soit périmé, que les clauses aient cessé de lier l'Allemagne. Elle admet comme assez naturel le désir de l'Allemagne d'obtenir l'égalité de droit, encore qu'elle trouve le moment mal choisi pour exprimer ce désir. Elle admet toutefois qu'il ne saurait y être donné satisfaction hors du cadre du traité de Versailles. Le paragraphe dans lequel le gouvernement britannique manifeste ce point de vue est rédigé en termes particulièrement énergiques et peut être considéré dans son ensemble, comme une leçon de bonne manière à l'adresse de Berlin.

Londres, 19 septembre.

Remis à la presse hier dimanche alors que presque tout le monde se trouve à la campagne, il est difficile d'indiquer dès maintenant comment le document britannique qui vient d'être publié sera accueilli dans les milieux politiques. On note toutefois sa parfaite clarté et la démonstration irréfutable que l'Allemagne n'est pas fondée à revendiquer l'égalité des statuts et qu'il contient des suggestions qui mettent l'Allemagne en mesure d'établir si elle veut sincèrement s'associer à une œuvre de désarmement général ou si elle a formulé sa requête en vue de se créer la possibilité de réarmer.

L'attitude du gouvernement allemand

Berlin, 19 septembre.

Le bureau Conti annonce que les démarches faites à propos de la controverse avec l'Allemagne au sujet des armements n'ont pas encore fait l'objet d'un examen des membres du cabinet. Il en est de même de la note anglaise publiée hier dimanche. Les déclarations de M. Herriot sur les documents que renferment les dossiers français sur le réarmement de l'Allemagne n'ont produit à Berlin aucune impression. Le bureau Conti ajoute que ces dossiers ne se rapportent qu'à des points dont M. Stresemann s'est déjà occupé il y a plusieurs années.

On assure que l'Allemagne n'a commis aucune des violations dont on l'accuse sous une forme sensationnelle et qu'il ne peut pas être sérieusement question de l'enquête internationale dont M. Herriot a parlé.

Le document britannique publié au moment où M. Herriot a fait ses déclarations et qui soutient dans une certaine mesure le point de vue français ne fait aucune allusion à cet argument français. Il examine l'opportunité qu'il y avait pour l'Allemagne à soulever à ce moment la question des armements, mais il ne se rend pas compte de l'importance du problème pour l'opinion publique et pour la répercussion de la politique sur l'économie. Quand on reproche à l'Allemagne d'avoir placé de force ce problème au premier plan, on oublie que la contrainte n'a pas été exercée par l'Allema-

gne mais par le cours de la conférence du désarmement.

Il est probable que le gouvernement examinera aujourd'hui lundi la note britannique et les déclarations de M. Herriot.

### Croiseurs de remplacement

Berlin, 18 septembre.

On annonce de source officielle :

La mise en chantier du croiseur cuirassé C, devant remplacer le Brunswick, qui devrait avoir lieu le 17 octobre, aux chantiers navals militaires de Wilhelmshaven, n'est pas du tout en rapport, ainsi que le prétend une partie de la presse étrangère, avec l'absence de l'Allemagne des débats de la conférence du désarmement ni des démarches en matière d'égalité des armements. Comme il s'agit d'une construction de remplacement, le croiseur cuirassé C ne porte pas atteinte aux dispositions concernant les vacances d'une année dans les armements.

L'Angleterre a, ce mois-ci, déjà fait des commandes pour trois croiseurs et neuf contre-torpilleurs, ainsi que pour trois sous-marins. Elle s'est réservée la faculté de pouvoir mettre en chantier, encore cette année, trois nouveaux croiseurs, neuf contre-torpilleurs et trois sous-marins.

L'Amérique construira, au printemps prochain, un vapeur de 10,000 tonnes et, à la même époque, le Japon lancera trois contre-torpilleurs. La France a reçu l'autorisation de commencer la construction d'un vaisseau de ligne de 25,000 tonnes et de deux croiseurs. A part cela, on compte construire encore trois sous-marins jusqu'à la fin de cette année.

Il ressort de cette liste que le croiseur cuirassé allemand C ne joue qu'un rôle bien minime dans le programme mondial des constructions maritimes.

### Un député hitlérien contre les Hohenzollern

Stuttgart, 19 septembre.

Au cours d'une réunion hitlérienne à Ludwigsburg, M. Morgenthaler, député à la Diète du Wurtemberg, parlant des négociations entre les nationalistes-sociaux et le Centre, a dit qu'il ne s'agit pas de conceptions générales. Il faut examiner par quels moyens on pourra trouver rapidement des occasions de travail. Le Centre doit y contribuer sans contre-partie et sans que la solution lie les nationalistes-sociaux. Hitler se rend bien compte de l'énorme différence existant entre le Centre et les nationalistes-sociaux. Jamais les deux partis ne pourront collaborer étroitement.

M. Morgenthaler a parlé ensuite de la lutte qui s'engagera certainement pour la restauration des Hohenzollern. Le Centre s'oppose à la restauration de cette dynastie ; c'est pourquoi, dans un avenir peu éloigné, la lutte s'engagera. L'orateur a dit que, à son avis, le peuple allemand, opprimé, n'admettra pas une modification de la forme de l'Etat. Il a mis en garde la maison des Hohenzollern contre toute tentative de retour au pouvoir avec l'aide d'un gouvernement réactionnaire.

### L'ambassadeur d'Allemagne à Paris

Paris, 18 septembre.

M. Herriot a reçu en audience, samedi matin, M. von Hoesch, ambassadeur d'Allemagne à Paris.

La visite de M. von Hoesch avait pour premier objet d'informer le président du Conseil français de sa nomination officielle à l'ambassade de Londres.

Paris, 18 septembre.

L'ambassadeur von Hoesch a reçu, samedi après midi, les représentants à Paris de la presse allemande. Il les a informés que sa nomination à l'ambassade de Londres était maintenant officielle et que son successeur à Paris était le directeur ministériel Roland Koster, en dernier lieu chef du personnel au ministère des affaires étrangères.

M. von Hoesch se rendra, vers la mi-octobre, en Allemagne en congé. A son retour, il présentera à Paris ses lettres de rappel.

(Le déplacement de M. von Hoesch est une satisfaction que le gouvernement du Reich a voulu donner à l'élément nationaliste, qui trouvait que cet ambassadeur ne se montrait pas assez ferme et catégorique vis-à-vis du gouvernement français.)

### Les vicissitudes de la politique

L'ancien président du Reichstag, le député socialiste Løbe, ayant perdu cette fonction, qu'il occupait depuis 1920, par suite des élections qui ont fait arriver à la présidence un hitlérien, a dû se chercher une autre situation : il est entré à la rédaction du Vorwärts.

### Le prince de Galles au Danemark et en Suède

Londres, 18 septembre.

Le prince de Galles se rendra le 22 septembre en avion à Copenhague, où il sera l'hôte des souverains danois pendant les quatre premiers jours de son séjour au Danemark. Il leur apportera les félicitations des souverains britanniques à l'occasion de l'anniversaire du roi, qui est le 26 septembre. Le 29, il compte quitter le Danemark pour se rendre à Stockholm, où il sera pour quatre jours également l'hôte du roi de Suède. Il compte se retrouver à Londres pour le 11 octobre, ou à une date rapprochée.

### LES CONVERSIONS DE RENTES AU PARLEMENT FRANÇAIS

Paris, 18 septembre.

(Havas.) — Au Sénat, samedi, après midi, le ministre des finances a déposé sur le bureau le projet de loi autorisant le gouvernement à opérer les conversions de rentes.

Le rapporteur général a fait ensuite une analyse très détaillée de l'économie générale du projet, soulignant que le gouvernement a la responsabilité pleine et entière du taux choisi. « C'est le gouvernement, dit-il, qui connaît la situation financière ; puisque sa décision est prise, la commission ne veut pas se demander si, à l'exemple de l'Angleterre, un taux plus bas aurait pu être choisi. » Il a rappelé que le déficit budgétaire s'élèvera à 10 milliards, compte tenu des déficits des chemins de fer. « Avant tout, il faut parer au problème de la cherté de la vie. Pour cela, des actes sont nécessaires. La conversion, ramenant l'intérêt à 4 1/2 %, agira, par voie de conséquence, sur l'intérêt pratiqué par le marché des capitaux. Le choix du taux de 4 1/2 % est justifié, parce qu'un taux de 4 % aurait présenté de grands dangers de remboursement. »

Le président du Conseil a exprimé sa certitude que le pays et le Parlement comprendront qu'il s'agit, non de donner les forces nécessaires à un gouvernement qui passera, mais d'adhérer au plan de restauration du pays.

La discussion générale étant close, on a passé à la discussion des articles. Après une brève intervention de M. Caillaux, le projet de loi a été adopté au scrutin public, par 291 voix contre 9, sur 300 votants.

Le garde des sceaux a donné lecture du décret de clôture. La séance a été levée.

Paris, 18 septembre.

(Havas.) — La plupart des députés de la Chambre, tranquilles sur l'issue du débat au Sénat, avaient considéré, dès samedi matin, la session extraordinaire comme close. C'est cependant devant une soixantaine de membres de l'assemblée que M. Fernand Bouisson a ouvert la séance, à 6 h. A 6 h. 5, M. Herriot arriva en séance. Il donna lecture du décret de clôture de la session extraordinaire. La séance a été levée sans incident.

Paris, 19 septembre.

(Havas.) — Le Journal officiel a publié, hier, dimanche, le texte du décret fixant les conditions générales de remboursement ou de conversion des différents fonds publics. Ce décret comporte douze articles. L'article premier fixe les délais accordés aux propriétaires des rentes converties pour la demande de remboursement et pour le dépôt de leurs titres. Ce délai est fixé du 19 au 24 septembre 1932.

Les autres articles portent sur les conditions techniques de l'opération.

Paris, 19 septembre.

Le Journal officiel publie le décret fixant les modalités applicables aux porteurs de rentes résidant à l'étranger :

Article 1<sup>er</sup>. — Les dispositions du décret du 17 septembre, notamment en ce qui concerne l'autorisation accordée aux porteurs de rentes 5 % 1915 et 1916, 6 % 1927 et 5 % 1928, obligations 6 % 1927 et de bons du trésor 7 % 1927, pour en demander le remboursement, sont applicables aux porteurs de ces titres résidant à l'étranger.

Article 2. — Toutefois, en ce qui concerne la remise des demandes de remboursement et des titres à rembourser aux caisses publiques du tribunal qualifié, les porteurs résidant à l'étranger auront le choix entre le dépôt de leur demande et de leurs titres auxdites caisses avant le 24 septembre 1932, à 20 h., et le dépôt de leur demande et de leurs titres auxdites caisses au plus tard le 30 novembre 1932 pour application de la procédure fixée à l'article ci-après.

Article 3. — Pour bénéficier du délai de transmission supplémentaire prévu à l'article 2b, les demandes de remboursement et les titres les accompagnant devront avoir été préalablement visés pour la date par un consul de France au plus tard le 24 septembre 1932. Les visas seront opérés sans frais.

### TROUBLES EN ANGLETERRE

Birkenhead, 18 septembre.

Des troubles se sont produits tard dans la soirée de samedi dans un quartier ouvrier de la ville. Des individus armés de barres de fer arrachées à la balustrade d'une école voisine ont attaqué des agents de police et des civils en automobile. Une véritable lutte s'est engagée. A 2 h. du matin, des renforts de police ont été envoyés de Liverpool. Cinq agents de police et des civils ont été blessés. Un de ces derniers a été transporté à l'hôpital.

### Dissensions entre travaillistes anglais

Londres, 18 septembre.

(Havas.) — Les représentants de Londres et du sud de l'Angleterre de plus de cent groupes du parti travailliste indépendant, qui avaient refusé de se rendre à la décision de ce parti de se séparer du Labour Party, se sont réunis samedi soir, à Londres, et ont décidé de former une nouvelle aile socialiste affiliée au Labour Party.

### LA CAMPAGNE ELECTORALE AMERICAINE

Salt-Lake-City, 19 septembre.

M. Roosevelt, candidat démocrate à la présidence, a prononcé un discours où il a exposé son attitude vis-à-vis des compagnies de chemin de fer. Son programme prévoit, notamment, une aide gouvernementale, la réglemen-

tation par la commission du commerce entre Etats des transports automobiles par route, la suppression de la concurrence en cas de trafic insuffisant.

### EN MANDCHOURIE

Pékin, 18 septembre.

(Havas.) — Des télégrammes de source étrangère, parvenus à Kharbine, annoncent que les troupes hostiles au gouvernement mandchou ont occupé plusieurs gares situées à l'ouest de la ligne du chemin de fer de l'Est chinois et ont encerclé les troupes japonaises cantonnées dans cette région. D'autres troupes nippones ont été envoyées de Tsitsikar au secours des troupes assiégées.

Les habitants de la région, en raison du danger, se montrent très inquiets.

Les consuls étrangers à Kharbine ont exigé des autorités de Mandchourie qu'elles prennent toutes les mesures nécessaires pour prévenir les troubles qui pourraient se produire.

Tchang-Tchoun, 18 septembre.

(Havas.) — M. Osashi, sous-secrétaire d'Etat japonais aux affaires étrangères de Mandchourie, a déclaré, au cours d'une interview, que la question de l'abandon de l'exterritorialité de la Mandchourie serait soulevée immédiatement. « La Mandchourie, a déclaré le ministre, ne sera pas un pays ouvert aux sujets ou aux placements des nations autres que celles qui auront reconnu son état d'indépendance, c'est-à-dire que la politique de la porte ouverte et d'opportunités égales pour tous n'existera pas. Le pays sera ouvert aux ressortissants de l'empire japonais seulement et sera fermé aux autres nations. »

M. Osashi a déclaré, en outre, que la souveraineté du Mandchoukou sur le territoire du Kouan-Toung est reconnue. Le nouvel Etat mandchou hérite donc de tous les droits et privilèges dont jouissait la Chine à Daïren et Port-Arthur, en vertu du traité sino-japonais de 1907.

Changhai, 18 septembre.

(Havas.) — Sir Frederic Maze, consul d'Angleterre, s'est opposé à la remise des clefs et archives des douanes de Daïren aux agents nommés par les Japonais.

Tchang-Tchoun, 19 septembre.

Le premier consul nommé par le gouvernement mandchou dans un pays étranger est parti pour occuper le poste créé à Blagovestchensk avec l'assentiment du gouvernement soviétique. On prévoit l'installation d'autres consuls, notamment à Tchita et à Vladivostok, ce qui laisserait prévoir une prochaine reconnaissance de la Mandchourie par les Soviets.

### GUERRE CIVILE ENTRE CHINOIS

Changhai, 18 septembre.

(Havas.) — La guerre civile vient d'éclater dans la province du Chantoung entre le général Han Fou Chou, gouverneur du Chantoung et le grand chef militaire Liou Chen Yen, qui, pendant cinq ans, a exercé le commandement suprême dans le district de Tché-Pou.

Le général Han Fou Chou a fait transporter une armée de 80,000 hommes le long du chemin de fer de Tsing-Tao à Tsinnan, et a attaqué Liou Chen Yen, qui ne dispose que de 30,000 hommes. Les personnes se trouvant dans la zone des opérations s'enfuient, et les autorités consulaires japonaises discutent avec le général Han Fou Chen sur les mesures à prendre pour assurer la protection des milliers de sujets japonais qui se trouvent également en danger.

Tsin-Tao, 18 septembre.

(Havas.) — Une bataille a eu lieu à l'est d'In-Sien, sur la ligne du chemin de fer du Chantoung, entre les troupes du général Liou Chen Yen, commandant de la 21<sup>me</sup> division du Tché-Pou, et celles du général Han Fou Chou, chef du gouvernement de la province du Chantoung. Les deux généraux sont en désaccord relativement à leur sphère d'influence respective.

### LE THIBET ET LA CHINE

Nankin, 18 septembre.

(Havas.) — On annonce l'arrivée des représentants du Dalaï-Lama, du Thibet, qui ont pour mission de négocier le règlement pacifique du conflit de frontière sino-thibétain, commencé en mars dernier. Les Thibétains ont déjà occupé une bande de territoire chinois équivalant à la moitié de l'étendue de la Mandchourie.

### SOCIÉTÉ DES NATIONS

#### Les conflits internationaux

Le protocole de reconnaissance de l'Etat mandchou par le Japon a été communiqué au président en exercice du Conseil de la Société des Nations par le représentant du Japon.

La délégation chinoise a adressé à M. Hyman, président de l'assemblée extraordinaire, une lettre sur le même sujet.

En date du 16 septembre, le ministre des affaires étrangères du Paraguay a exposé télégraphiquement au secrétaire général de la Société des Nations que le Paraguay n'est pas responsable du conflit du Chaco. Il rappelle qu'il est disposé à accepter la juridiction de la Cour de La Haye ou d'un tribunal américain.

Le secrétaire général a reçu, d'autre part, du gouvernement bolivien, un télégramme accusant les forces paraguayennes d'avoir violé la convention de La Haye sur les lois et coutumes de la guerre. A la bataille du Boqueron, les Paraguayens auraient achevé à coups de couteau des blessés et assailli les infirmiers qui les recueillaient.

### A LA CONFÉRENCE DE STRESA

Stresa, 18 septembre.

Les quantités de céréales admises au bénéfice du fonds de revalorisation, fixé par la commission économique de la conférence de Stresa à 75 millions de francs or, sont les suivantes : froment 16 millions de quintaux, orge fourragère, 15 millions, maïs 13,5 millions.

Pour la seconde catégorie de céréales les quantités sont les suivantes : seigle 4,9 millions de quintaux, orge de brasserie, 3 millions, avoine 1 million.

Les primes de revalorisation sont de 2 fr. suisses par quintal pour le froment et de 1 fr. 50 pour les autres céréales.

L'Angleterre a défendu avec beaucoup d'insistance à la commission économique et agricole l'application la plus complète de la clause de la nation la plus favorisée aux contreparties que fourniront les pays bénéficiaires de la revalorisation.

La commission d'examen du rapport van Zeeland a poursuivi l'étude de ce rapport. L'entente s'est réalisée sur la plupart des points à l'exception d'une ou de deux réserves formulées par M. Maxime Robert, délégué de la France.

D'autre part, M. Georges Bonnet, président de la conférence, s'est réuni avec MM. Michelis (Roumanie), Bianchiri (Italie), Madgearu (Roumanie), Coulondre (France), Stopani (Société des Nations), et il a conféré avec M. Bizot, directeur du mouvement général des fonds.

Cette conférence s'est occupée de la mise au point des propositions à faire à la commission de finance en vue d'établir une formule définitive sur le fonds commun, formule à insérer dans le rapport final. La discussion a porté notamment sur l'opportunité de réunir le fonds de revalorisation des céréales et le fonds de gestion monétaire en un fonds uniforme ou de scinder ces deux éléments. La réunion n'a pas abouti pour le moment à formuler avec clarté les aspects divers de cette question technique complexe.

M. Georges Bonnet se concertera à nouveau dans la soirée avec les divers délégués.

La tendance qui prévaut à la commission financière est de laisser ouverte la question de l'organisation du fonds commun, notamment la double hypothèse du fonds unique et du fonds séparé. On recherche actuellement une formule d'accord sur la question très controversée dans les mesures à prendre dans le cas où les pays débiteurs demandaient certains allègements à leurs obligations contractuelles.

### Elections au Parlement suédois

Stockholm, 18 septembre.

Le résultat préliminaire des élections de députés dans deux circonscriptions et dans seize villes marquent des gains des socialistes et des communistes. Les conservateurs et le parti du peuple restent à peu près sur leurs positions.

### Nouvelles religieuses

#### Le nouveau séminaire suisse des Missions étrangères, à Schœneck

Hier dimanche, S. Exc. Mgr Vincenz, évêque de Coire, a procédé à la bénédiction solennelle du nouveau séminaire suisse des Missions étrangères, à Schœneck, près de Beckenried (Nidwald).

La maison Saint-Joseph, à Wolhusen, dans le canton de Lucerne, acquise en 1922, était devenue trop étroite pour recevoir tous les aspirants-missionnaires. Il fallait donc ou construire ou acheter un immeuble plus vaste. Au cours de la présente année, les directeurs de la Société des Missions étrangères de Bethléem ou d'Immensee eurent la bonne fortune de pouvoir faire l'acquisition, à des conditions exceptionnellement avantageuses, du grand hôtel Schœneck, sur les rives du lac des Quatre-Cantons. Bien situé, très spacieux, cet édifice abrite déjà près de soixante-dix candidats, étudiants en philosophie ou en théologie, qui se préparent à évangéliser la préfecture apostolique de Tsitsikar, dans la Mandchourie septentrionale.

Quant à la maison de Wolhusen, elle reprendra sa destination première : on y prêchera de nouveaux des retraites spirituelles aux membres du clergé et aux laïcs ; on y donnera aussi, à l'occasion, des cours missionnaires ou sociologiques.

#### Mgr Burquier, bourgeois d'honneur de Saint-Maurice

L'assemblée bourgeoise de Saint-Maurice, forte de 102 participants, réunie sous la présidence de M. Louis Sarasin, a ratifié à l'unanimité et par acclamation, la décision du Conseil bourgeois d'offrir à la bourgeoisie d'honneur à Mgr Bernard Burquier, Abbé de Saint-Maurice et évêque titulaire de Bethléem.

#### Le nouvel évêque d'Eichstædt

Le Pape a nommé évêque d'Eichstædt (Bavière) le chanoine comte von Preysing-Lichtenegg.

### AVIATION

#### L'aviateur Udet a disparu

D'après un câblogramme de Godhaaven (Groënland), l'aviateur allemand Udet n'a pas donné de nouvelles depuis trois jours. Udet, qui se trouvait sur la côte groënlandaise, dans les parages d'Angmagsalik, était parti à la recherche de la Famille-Volant lorsqu'il avait appris que cet avion se trouvait en détresse.

#### Un record battu

A Bristol, l'aviateur Huins a établi un nouveau record du monde de hauteur pour avion

en s'élevant à l'altitude de 13,700 m. environ. Les chiffres définitifs seront établis après l'examen des barographes. Le record précédent était détenu par l'Américain Soucek, avec 13,157 mètres.

### Confédération

#### A l'usine électrique du Grimsel

Le barrage du Grimsel est le plus haut de l'Europe (le deuxième du monde). La construction de cet immense ouvrage de maçonnerie a nécessité 11,221 wagons de chemin de fer de ciment. Le travail fourni représente 14 millions d'heures de travail. L'énergie captée ici représente 223 millions de kilowatt-heures par année, d'un débit constant. Un lac alpestre de 5 kilomètres et demi de longueur a été formé, dans lequel vient se baigner un large glacier en y abandonnant de petits icebergs. Ce travail a demandé plusieurs années de préparatifs et la construction du barrage a duré sept ou huit années. Les frais de construction s'élèvent à 82 millions et demi de francs.

Le 2 octobre prochain aura lieu au nouvel hôtel de montagne du Grimsel la visite officielle de l'usine des forces motrices de l'Oberhasli dont dépend ce magnifique barrage, et la prise de possession de leurs charges par les ingénieurs et techniciens qui auront à veiller à la bonne marche de l'usine.

Préalablement à cette prise de fonctions officielle, la direction de la compagnie avait invité la presse à visiter les installations vendredi et samedi.

Dans son discours de bienvenue, vendredi soir, M. Kæch, directeur de la Société anonyme des forces motrices de l'Oberhasli, a constaté que le projet présenté pour la première fois au public lors de l'exposition industrielle de Berthoud, il y a huit ans, a pu être réalisé conformément au programme envisagé. Les réalisateurs du projet ont dû pour cela faire des études préliminaires pendant trois ou quatre années.

Pendant les travaux, de nouveaux problèmes techniques ont surgi. Ils ont pu être résolus et, grâce aux travaux préliminaires très poussés, aucune surprise désagréable dans le domaine géologique, glaciaire ou météorologique ne s'est présentée. Il n'y a pas eu non plus de perte de temps causée par des conflits avec les ouvriers. Durant toute la durée des travaux, les meilleurs rapports ont été entretenus entre tous les participants.

Il n'y a pas eu de perte de temps non plus dans l'obtention des matières premières bien que tout pour ainsi dire, à part les pierres et le sable, a dû être amené sur les lieux. Pour le transport des matériaux jusqu'à la montagne, il a fallu avoir recours, à part la route du Grimsel, à un téléferique installé entre Innetkirchen et le Grimsel.

L'établissement comprend le lac du Grimsel, dont la profondeur maximum atteint une centaine de mètres et qui contient environ 100 millions de mètres cubes d'eau descendant des glaciers, et qui se déverse dans le deuxième lac de barrage au Gelmel, qui est relié au lac du Grimsel par un aqueduc souterrain de 5 km. 2 de longueur. De ce lac, l'eau passe aux turbines à la Handeck, où est produit le courant électrique que la compagnie des Forces motrices bernoises amène dans les villes de Berne et de Bienne.

Une visite des différents ouvrages, à pied et en bateau à moteur, une excursion en téléphérique, la traversée de tunnels et de galeries, l'inspection du confortable hôtel montagnard ont permis aux assistants de se rendre compte du travail énorme qui a été accompli au Grimsel.

Actuellement, les travaux de déblayement se poursuivent. Chaque jour, les murs de soutènement et le barrage sont contrôlés minutieusement pour parer aux influences que pourraient avoir les fluctuations de la température et du temps. Des observations continues sont également faites périodiquement au glacier inférieur de l'Aar. La direction de l'usine est absolument convaincue que le premier hiver d'exploitation se passera à la satisfaction générale.

### Journées d'étude de l'Union internationale des ligues féminines catholiques

Lucerne, 26 septembre-2 octobre

L'intérêt qui a éveillé, en Suisse romande, l'annonce de ces Journées d'étude est des plus réjouissants. Les femmes catholiques, et plus spécialement les dirigeantes des œuvres féminines et des Instituts d'éducation ont compris quelle occasion unique leur était offerte d'entrer en contact avec les manifestations de l'Action catholique féminine dans les divers pays. La Suisse n'aura de longtemps plus cette aubaine, l'Union des ligues féminines catholiques, internationale par sa constitution, tenant ses séances de façon itinérante.

Le programme se rapporte au problème si grave de l'éducation, étudié à la lumière de l'encyclique de S. S. Pie XI.

Que les personnes hésitantes se décident encore à se rendre à Lucerne. Les inscriptions, accompagnées d'une finance de 6 fr., sont reçues au secrétariat central de la Ligue suisse des femmes catholiques, Murbacherstrasse, 20, Lucerne. On peut aussi y obtenir des cartes pour une journée, 2 fr., et pour une séance, 1 fr. Toutes les délibérations ont lieu en français.

Nous publierons demain un aperçu du programme des Journées d'étude ; il est des plus intéressants et des plus substantiels.

**NÉCROLOGIE**

**Sir Ronald Ross**

On annonce de Londres que sir Ronald Ross, l'éminent bactériologue britannique, vient de mourir, dans la nuit de samedi, à Putney Heath, après plus de cinq années de maladie. M. Ross était né en 1857. Il avait étudié la médecine à Londres. En 1881, il était entré comme médecin au service militaire aux Indes. A cette époque, la malaria constituait l'un des plus grands dangers auxquels sont exposés les résidents des régions tropicales. En 1880, le médecin français Laveran avait découvert le bacille de la malaria, puis sir Patrick Manson avait désigné le moustique comme étant l'habitat de ce bacille. Après de longues et patientes recherches, sur des oiseaux et des individus malades de la malaria, M. Ross avait fini par découvrir que c'est le moustique femelle qui est seul porteur des bacilles de la fièvre paludéenne. Après avoir séjourné en Afrique occidentale, M. Ross avait été nommé en 1899 professeur de médecine tropicale à l'université de Liverpool. En 1902, il avait obtenu le prix Nobel pour la médecine.

**FAITS DIVERS**

**ÉTRANGER**

**Un alpiniste étranglé**

Samedi, dans le Tyrol, un groupe d'alpinistes comprenant M. Ruck, Allemand, et deux Autrichiens, voulut effectuer une ascension dans le Vintschgau. Pendant que le groupe escaladait un rocher, Ruck glissa, tomba dans une crevasse et resta suspendu à la corde. Mais la corde s'était enroulée autour de son cou et il fut étranglé.

**L'erreur d'une infirmière**

Une infirmière de l'hôpital des aliénés de Cincinnati (Etats-Unis) ayant par erreur administré une dose trop forte d'anesthésique à trois femmes qui devaient subir une opération, celles-ci ont succombé peu après.

**Trafiquant de cocaïne**

A Paris, les agents de police ont procédé à l'arrestation du nommé Hartert Riton, âgé de 24 ans, de nationalité belge, l'un des plus gros trafiquants de cocaïne de la place de Paris.

**Avion contre avion**

Hier dimanche, deux avions de bombardement maritime sont entrés en collision à Spezia, près de Gênes, au moment où ils allaient amerrir. Il y a sept morts.

**Evasion manquée**

A Barcelone, samedi, on a découvert, sous la prison de la ville, un trou de mine long de 50 m. et large de 1 m. par lequel quelques détenus préparaient leur évasion.

**Incendies**

Hier dimanche, un violent incendie a éclaté à Tarsons (Turquie d'Europe) et a détruit une usine et 150 maisons. Les dégâts s'élèvent à 3 millions de francs.

Hier matin, un incendie s'est déclaré dans la commune de Montvernier (Savoie). Quinze maisons ont été la proie des flammes et l'incendie continue. Actuellement, on ne signale aucun accident de personnes. Les pompiers des environs sont accourus et combattent le sinistre qui ne va pas tarder à être maîtrisé. Ce village avait déjà été ravagé par un incendie en 1929.

Onze familles sont sans abri. On croit que le sinistre est dû à une main criminelle. Une arrestation serait imminente. Les dégâts sont évalués à plus de 1,500,000 francs.

**Imprudences mortelles**

Samedi après midi, à la gare de Nogent-l'Artaud, près de Château-Thierry (Aisne), deux voyageurs, M. Benedicti et sa fille, qui avaient voulu traverser les voies derrière un train, ont été écrasés par un autre train venant en sens inverse.

**Collision de bateaux**

Le vapeur anglais *Ravenscroft*, de Newcastle, a coulé samedi soir, à la suite d'une collision avec un autre vapeur, le *Baron-Pomwarth*, survenue au large de l'embouchure de la Tamise, à cause du brouillard. Le mécanicien et le chauffeur ont péri noyés. On présume que les autres membres de l'équipage ont été recueillis à bord du *Baron-Pomwarth*.

**SUISSE**

**Simulation d'agression**

Le canonier de la place d'armes de Klotten (Zurich) a avoué avoir imaginé l'histoire de son agression à la tourelle d'observation, d'après laquelle il aurait été ficelé par ses agresseurs. Voici ce qui s'est passé : Après avoir été molesté par deux individus et fait son rapport, et après le retour de la patrouille envoyée à la recherche des individus dans la forêt, le soldat avait quitté la tourelle d'où il avait à observer, pendant les exercices de tir, la direction du vent et à l'annoncer, et il était allé dans une ferme voisine chercher du cidre. Une fois en route, il s'est aperçu qu'il se passait quelque chose à la tourelle. Revénu en courant, il a dû constater que les deux inconnus venaient de lui voler sa couverture de laine. Pris de peur en raison de la punition qui allait lui être infligée et en vue d'y parer, il s'est ligoté et a prétendu avoir été victime d'une agression.

**Tué par une motocyclette**

M. Joseph Steiner, cafetier à Brigue, âgé de 80 ans, a été renversé par une motocyclette en traversant la route, vendredi après midi. Il a été transporté immédiatement à l'hôpital de Brigue, où il a expiré peu après l'accident.

**Accident sur le lac de Zurich**

Hier dimanche, à Zurich, M. Auguste Oetiker, employé des tramways, avait loué un bateau à voiles pour faire un tour avec la famille Weber, sur la partie inférieure du lac.

Vers 4 h. 1/2 de l'après-midi, au moment où un violent orage se préparait, le bateau, qui se trouvait vers le milieu du lac, a été renversé par un coup de vent, à la hauteur des bords de plage. Les quatre passagers : Oetiker, M. et M<sup>me</sup> Weber et leur garçonnet, âgé de cinq ans, sont tombés à l'eau. M<sup>me</sup> Weber et l'enfant ont été retirés de l'eau par un employé de la compagnie de navigation à vapeur, qui a sauté à l'eau depuis un bateau à vapeur passant près des naufragés. Des bouées de sauvetage ont été lancées aux deux hommes. Oetiker a réussi à en atteindre une, mais en voulant sauver Weber, il a été englouti en même temps que celui-ci.

Malgré toutes les recherches, continuées jusqu'au soir, il n'a pas été possible de retrouver les corps des deux noyés.

**Motocyclette contre automobile**

Hier dimanche, à Vésenaz (Genève), une motocyclette montée par deux personnes s'est jetée contre l'avant d'une automobile qui stationnait sur la place du village. Le conducteur de la motocyclette, Pierre Germond, âgé de vingt-quatre ans, chauffeur vaudois, sérieusement blessé à la tête, a été transporté à l'hôpital cantonal. Le passager du siège arrière, Pedro Hernandez, âgé de vingt-trois ans, chauffeur espagnol, a eu le crâne fracturé et la poitrine enfoncée. Il a succombé quelques minutes après l'accident.

Une enquête a été immédiatement ouverte par la police. Aucune faute n'est imputable au propriétaire de l'automobile. Seul, M. Pierre Germond, qui marchait à une allure excessive, semble être responsable de cet accident. Il a été, par conséquent, inculpé d'homicide par imprudence.

**L'incendie de Lucerne**

Vingt-quatre maîtres d'état étaient installés dans le bâtiment qui vient d'être la proie des flammes, à Lucerne. Ils occupaient en tout 150 ouvriers. Les dégâts causés aux machines et aux matières premières atteignent plus de 400,000 francs, somme à laquelle il y a lieu d'ajouter 600,000 fr. pour les dégâts au bâtiment.

L'incendie s'est déclaré dans l'aile est de l'édifice. Il serait dû à une négligence. Il est possible, toutefois, qu'il s'agisse d'un incendie criminel.

**Un motocycliste se tue**

Sa machine ayant dérapé, un motocycliste, Samuel Ramel, garçon boucher, a été lancé sur la chaussée, rue de la Solitude, à Lausanne. Transporté à l'hôpital cantonal, il a succombé peu après.

**Nouvelles financières**

**A la Bourse de New-York**

Un procès en dommages-intérêts de 21 millions vient d'être intenté par un établissement financier contre le Stock Exchange de New-York, son président, son trésorier et 40 membres de son comité directeur, auxquels les poursuivants reprochent d'avoir violé la loi interdisant certains actes de trust.

**Le Brésil ne paye plus les coupons de ses emprunts**

En raison de la situation économique, le gouvernement fédéral brésilien vient de décider de continuer la suspension du paiement de ses coupons et de poursuivre pendant une seconde année, d'octobre 1932 à octobre 1933, la réalisation du plan de consolidation de sa dette.

**Syndicats agricoles romands**

Au Comptoir suisse de Lausanne, sous la présidence de M. Paul Piffet, préfet, à Cossonay, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de l'Union des syndicats agricoles romands.

Les comptes de l'exercice 1931-1932 ont été approuvés à l'unanimité.

Le bénéfice net de 60,774 fr. est réparti comme suit :

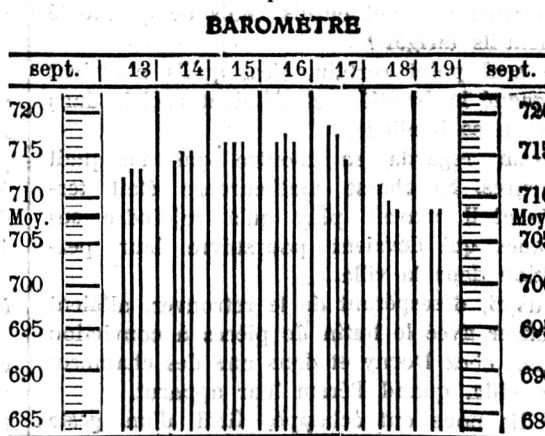
Intérêt 5 % sur les parts sociales, 395 fr. ; 50 % ristourne aux membres au prorata de leurs achats, 30,000 fr. ; 50 % versement au fonds de réserve, 30,000 fr. ; solde à nouveau, 379 francs.

Le fonds de réserve statutaire atteint la somme de 362,000 francs.

La vente est en augmentation sensible et s'élève à 3802 wagons de 10 tonnes représentant une somme de 3,817,716 francs.

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE**

19 septembre



**NOUVELLES DE LA DERNIERE HEURE**

**La note de l'Angleterre à l'Allemagne**

Paris, 19 septembre.

La presse de ce matin, qui s'attendait au pire, accueille avec satisfaction la note du gouvernement anglais. Elle insiste sur l'accord complet des gouvernements anglais et français en ce qui concerne l'aspect juridique du problème.

Le *Journal* déplore toutefois que la note anglaise accorde à la thèse allemande sur l'égalité du statut un certain fondement en équité après lui avoir nié énergiquement tout fondement en droit.

« Quoiqu'il en soit, écrit le *Petit Parisien*, il y a dans cette note, qui condamne les paroles et le geste de Berlin d'une façon plus sévère que ne le fait la note française, un sérieux avertissement pour les dirigeants de Berlin. Il faut savoir gré à l'Angleterre d'avoir proclamé avec toute l'autorité qui s'attache à la voix d'une grande et noble nation que le traité de Versailles est toujours debout. » Le *Petit Parisien* voit cependant certaines divergences entre les points de vues français et anglais, mais il estime que les arguments ne manquent pas au président du Conseil pour faire comprendre cette semaine, à Genève, aux gens de bonne foi, qu'il y a une ligne au delà de laquelle la France et ses alliés, dont certains sont directement menacés dans leur puissance navale, ne sauraient s'aventurer sans danger.

En effet, une enquête va s'imposer. Le *Petit Parisien* écrit : « L'enquête à laquelle il faudra procéder et à laquelle la France est prête à aider de toute sa documentation, prouvera que le Reich s'est copieusement moqué du monde et que tandis qu'il implorait l'égalité, il se hâta de réaliser la supériorité. » L'*Echo de Paris* déclare que la note anglaise est l'un des documents diplomatiques les mieux rédigés et les mieux enchaînés qu'il ait jamais lu.

Le *Populaire* (socialiste), après avoir loué le ton de la note et constaté l'accord franco-anglais, fait quelques réserves. « En ce qui concerne l'objectif à atteindre, écrit le *Populaire*, le document britannique est encore moins précis que celui du Quai d'Orsay. M. Herriot a parlé de désarmement général contrôlé. Sir John Simon ne fait allusion qu'à des limitations et réductions d'armements. Certes, le désarmement général ne pourra être réalisé autrement que par des réductions successives et massives des armements existants. Néanmoins, la formule anglaise nous semble moins heureuse que la formule française. »

Londres, 19 septembre.

La presse britannique souligne l'importance que présente la note du cabinet de Londres, relative aux revendications allemandes touchant les armements et le statut d'égalité. Les différents journaux considèrent que cette note est susceptible de constituer une base de négociations qui permettra de sortir de l'impasse dans laquelle les puissances sont engagées en ce qui concerne la question des armements. Le *Times* regrette tout d'abord que la note publiée dimanche ait été en fait préparée avant que l'Allemagne eût fait connaître sa décision de ne pas se faire représenter à Genève mercredi prochain, car, dit ce journal, le fait que cette décision a été rendue publique ne peut que diminuer les possibilités de voir l'Allemagne revenir sur sa décision.

Une demande inopportune, dit encore le *Times*, exige une réponse ferme. L'initiative diplomatique ne doit pas être laissée aux mains de l'Allemagne. Il semble désirable que les hommes d'Etat qui se réuniront dans deux jours au bureau de la conférence du désarmement prennent rapidement une décision sur le point de savoir si ses dispositions actuelles abrogent la clause de l'article 5 du traité de paix de Versailles, qui pourrait être considérée comme incompatible avec les termes de la nouvelle conférence de désarmement. Une décision raisonnable sur ce point, conclut le *Times*, devrait avoir pour conséquence d'amener l'Allemagne à envoyer des délégués à Genève pour y fournir la preuve formelle que ce que désire le gouvernement allemand n'est pas de voir la conférence du désarmement aboutir à des résultats tangibles mais d'obtenir la liberté de réarmer.

Washington, 19 septembre.

(Havas.) — La note britannique a produit une impression favorable dans les milieux officiels américains. On croit qu'il est possible qu'un projet soit élaboré en vue de permettre à l'Allemagne de participer à la conférence du désarmement.

**Les élections allemandes**

Berlin, 19 septembre.

Pour les élections au Reichstag du 6 novembre, le système électoral ne sera pas changé. Le gouvernement n'a pas l'intention, jusqu'à présent, de limiter la liberté de propagande. Il suppose que, les caisses des partis étant vides à la suite des nombreuses élections de cette année, la campagne électorale sera limitée à un minimum.

Le Landtag, qui doit se réunir le 21, ne procédera pas à l'élection du président du conseil de Prusse. Cette question sera vraisemblablement ajournée jusqu'aux élections, le Centre et les nationalistes-sociaux ne tenant pas à poursuivre ostensiblement des pourparlers qui ne peuvent que les gêner devant leurs électeurs.

M. Hugenberg publie déjà, dans le *Lokal-Anzeiger*, un article sur l'attitude de son parti devant les élections. Il accuse les nationalistes-

sociaux d'avoir rompu le pacte de Harzbourg et s'attribue tout simplement leurs formules.

« Le parti national, écrit-il, n'est plus pour ainsi dire un parti, il est le résultat de la conception populaire, il veut être l'organisation allemande du troisième empire. »

M. Hugenberg ajoute que les difficultés économiques ne peuvent être combattues que par des moyens autoritaires et que l'Etat doit être reconstruit complètement. On sait que, dans son esprit, reconstruction signifie changement de régime et retour à la monarchie.

La *Germania*, constatant que les nationalistes sociaux ont pris pour mot d'ordre : « Contre les beaux messieurs », reproche au gouvernement de les avoir repoussés dans cette attitude d'opposition radicale et antibourgeoise. L'organe centriste déclare que l'élection du 6 novembre devra liquider, une fois pour toutes, l'ère des conflits et rétablir la collaboration entre les trois régimes qui sont à la tête de l'Etat : le président, le gouvernement et le Reichstag. C'est là le seul moyen de rétablir chez le peuple allemand la stabilité politique et économique.

**Les ministres libéraux anglais**

Londres, 19 septembre.

Faisant allusion aux bruits suivant lesquels certains ministres libéraux auraient l'intention de démissionner pour protester contre les accords d'Ottawa, le *Morning Post* écrit que M. Herbert Samuel et d'autres ministres libéraux n'ont pas cette intention, estimant que le maintien de la solidarité au sein du gouvernement national est d'une importance bien supérieure à toute considération de parti.

**Le gouvernement irlandais**

Dublin, 19 septembre.

(Havas.) — Parlant, hier dimanche, à Cavan, localité située à proximité de la frontière qui sépare l'Etat libre de la province de l'Ulster, M. Seam Macentee, ministre des finances du gouvernement de Dublin, a déclaré que le cabinet, dont l'attitude avait été jusqu'à présent conciliante, allait agir différemment.

**Le ministre égyptien à Genève**

Londres, 19 septembre.

Le *Daily Telegraph* croit savoir que sir John Simon, ministre des affaires étrangères, se rencontrera à Genève avec Sidky pacha, premier-ministre d'Egypte. Ce dernier a démenti que le gouvernement égyptien eût l'intention de demander l'admission de l'Egypte dans la Société des nations au cours de la prochaine réunion de cette assemblée.

**L'élection présidentielle américaine**

Londres, 19 septembre.

On mande de Washington au *Times* que, en vue d'enrayer la perte de suffrages républicains, le président Hoover a décidé de faire une tournée de propagande électorale dans les pays.

**Chinois et Japonais**

Manille, 19 septembre.

(Havas.) — 600 Chinois comprenant des notables négociants ont tenu un meeting au cours duquel ils ont voté le boycottage de toutes les marchandises japonaises aux Philippines.

**Les révolutionnaires du Brésil**

Buenos-Ayres, 19 septembre.

(Havas.) — On mande de Sao-Paulo que les révolutionnaires forment une armée de réserve de 50,000 hommes.

**Cinquante mille anciens bersagliers ont défilé à Rome devant M. Mussolini**

Rome, 19 septembre.

La grande manifestation à laquelle participaient 50,000 anciens bersagliers s'est déroulée, hier dimanche, selon le programme établi. La ville, pavée comme aux jours de fête, était très animée dès la première heure. On rencontrait dans les rues les anciens bersagliers, venus de toutes les villes d'Italie, qui, revêtus pour la plupart de leur petite tunique noire ou de la chemise fasciste et coiffés du caractéristique chapeau à plume de coq, se rendaient dans l'ordre le plus parfait au rassemblement, fanfares et fanions en tête.

Le défilé a été magnifique. M. Mussolini a paru au balcon du palais de Venise et a adressé la parole aux bersagliers. Une formidable ovation a accueilli le geste du ducé, qui, ancien bersaglier, on le sait, a voulu, avant de se retirer, se coiffer devant la foule du caractéristique chapeau à plumes.

C'était le chef du gouvernement qui vous parlait tout à l'heure, a dit M. Mussolini ; c'est l'ancien bersaglier qui vous parle maintenant ! A été ajouté que les anciens bersagliers devaient être fiers de l'accueil chaleureux de la population romaine, pour laquelle, comme pour tous les Italiens, ils représentent le symbole le plus expressif de l'âme nationale.

**La catastrophe du train militaire d'Algérie**

Oran, 19 septembre.

(Havas.) — On a retiré hier soir trois nouveaux cadavres des décombres de la catastrophe de Turenne. Les derniers wagons ont été explorés à fond. On a la presque certitude qu'il ne reste plus aucun cadavre. On pense que le nombre des morts ne dépassera pas 70.

Oran, 19 septembre.

(Havas.) — Une enquête ouverte sur la catastrophe ferroviaire de Turenne a établi que le train marchait à 30 kilomètres à l'heure. Il comprenait 29 voitures. Une compagnie privée exécutait des travaux à cet endroit. Le gros de l'équipe travaillait non loin du lieu de l'accident. La voie ferrée avait été dégarnie pour permettre l'accès de la ligne et cela sans qu'on se fût mis en rapport avec la compagnie ferroviaire, alors que le contrat de travail le stipulait formellement.

**Les troubles d'Angleterre**

Birkenhead, 19 septembre.

Au cours des désordres qui se sont produits (voir 2<sup>me</sup> page), 17 émeutes et 40 policiers ont été transportés à l'hôpital.

**La grève des filateurs anglais**

Londres, 19 septembre.

(Havas.) — Les ouvriers filateurs des usines de Leygh dans le Lancastre ont décidé de ne pas reprendre le travail ce matin lundi.

**Trois aviateurs australiens font une chute mortelle**

Sydney, 19 septembre.

Un avion de la New England Airway Company a fait une chute, hier après midi, dimanche, à 40 kilomètres de Lismore (Nouvelle Galles du sud).

Ses trois occupants ont été tués. Parmi eux, se trouvaient le capitaine Holden et le docteur Hamilton, qui participèrent aux recherches entreprises dans l'Australie centrale pour retrouver l'aviateur Kingsford Smith et le *Southern Cross*.

**SUISSE**

**A la Banque des règlements internationaux**

Bâle, 19 septembre.

Les chefs des plus importantes banques d'émission d'Europe se sont réunis hier après midi, dimanche, au siège de la Banque des règlements internationaux, sous la présidence de M. Mac Garrah, président du conseil d'administration de la Banque, afin d'examiner les sujets qui seront à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui lundi.

La demande allemande de supprimer certaines dispositions limitatives de la loi sur le Reichsbank a été discutée. Cette loi établit que le taux d'escompte de la Reichsbank ne peut être réduit au-dessous de 5 %, quand la couverture des billets ne s'élève pas à plus de 40 %. Le monde économique et financier du Reich attend d'une nouvelle baisse du taux d'escompte une pression sur les autres taux d'intérêts et il espère ainsi que l'argent à faible intérêt ne pourra que faciliter une reprise des affaires. Comme les puissances n'ont pas encore ratifié l'accord de Lausanne, le plan Young qui donne à la Banque des règlements internationaux le droit d'exercer une sorte de surveillance sur le Reichsbank est encore en vigueur en ce qui concerne cette disposition. Le conseil d'administration doit donc examiner ce problème.

Il ne prendra toutefois une décision définitive que dans la séance d'aujourd'hui lundi. Toutefois, il semble qu'on marque une tendance de plus en plus forte à faciliter la tâche de la Reichsbank.

Les chefs des banques d'émission se sont également occupés de la prolongation du crédit de 90 millions de dollars à la Reichsbank (4 septembre au 4 décembre). Ils ont recommandé cette prolongation au conseil d'administration.

Les chefs des banques d'émission ont pris connaissance des travaux de la conférence de Stresa, qui sont d'ailleurs suivis par un haut fonctionnaire de la Banque des règlements internationaux, qui y assiste en qualité d'observateur. Il se montre plutôt pessimiste quant aux résultats positifs de cette conférence.

**Le budget saint-gallois**

Saint-Gall, 19 septembre.

Le Conseil d'Etat a examiné le budget du canton de 1933. Ce budget, qui doit inscrire au passif le déficit de 1932, déficitaire présumé d'ailleurs, puisque les comptes ne sont pas encore bouclés, et s'élève à 2,286,000 fr., prévoit un déficit de 4,154,000 fr. sur un total de recettes de 28,078,500 fr. et un total de dépenses de plus de 32 millions de francs.

**Un garçonnet incendiaire**

Davos, 19 septembre.

Un curieux incendie, qui avait éclaté en différents endroits, dans le domaine de l'agriculteur Joseph Amühli, vient d'être éclairci. On avait d'abord eu un commencement d'incendie dans le fenil, puis peu après l'étable réservée au bétail paissant l'été vers la forêt prenait feu. On put maîtriser assez rapidement l'incendie. Du foin et quelques poutres furent brûlés.

Or, l'enquête a établi qu'un garçonnet de douze ans était l'auteur de ces deux incendies. Il venait d'être engagé comme berger, venait d'une région assez éloignée et avait agi par mal du pays. Il voulait absolument retourner d'où il venait. Le retour chez son ancien maître le remit daplomb et sa dépression eut tôt fait de disparaître.

**CHANGES A VUE**

Le 19 septembre, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs) . . . . .	20 20	20 40
Londres (1 livre sterling) . . . . .	17 90	18 10
Allemagne (100 marcs or) . . . . .	122 90	123 90
Italie (100 lires) . . . . .	26 40	26 80
Autriche (100 schillings) . . . . .	—	—
Frague (100 couronnes) . . . . .	15 2	

## Défendons-nous contre les Sans-Dieu

Allocution de NN. SS. les évêques de Suisse à l'occasion de la fête fédérale d'action de grâces.

Nos très chers Frères, Dans sa dernière encyclique *Caritate Christi compulsi*, Poussés par la charité du Christ, S. S. Pie XI rappelle avec douleur les maux sans nombre qui, nouveau déluge, submergent le monde contemporain. Le plus redoutable d'entre eux, dit-il, est la fureur avec laquelle des malheureux, se redressant contre toute autorité divine et humaine, combattent sans merci, jusque dans l'âme des enfants, non seulement la religion, mais l'idée même de Dieu. Dès les temps les plus reculés, il est vrai, des hommes se sont rencontrés, qui nieraient l'existence de Dieu et refusèrent d'admettre les vérités éternelles révélées par lui, pour se préoccuper uniquement des joissances terrestres : déjà le Livre de la Sagesse les mentionne en termes émouvants. Mais jamais encore, avant les temps actuels, on n'avait fait un pareil étalage d'impiété. Voyez ce qui se passe. Même dans les écoles, des insensés ne craignent pas d'enseigner officiellement l'athéisme, utilisant, pour cette fin perverse, les inventions les plus modernes. Ils proclament que l'Eglise, que le christianisme est la cause de la crise mondiale. Ils semblent ne pas vouloir s'arrêter avant d'avoir détruit les derniers vestiges de l'idée religieuse et fait disparaître ses derniers adhérents.

Nous n'exagérons pas, chers diocésains. Notre époque réalise d'une manière angoissante la parole du prophète : « Pourquoi les rois de la terre se soulevèrent-ils ; pourquoi les princes se liguent-ils avec eux contre Dieu et contre son Christ ? Brisons leurs chaînes et délivrons-nous de leurs fers. »

Le pays où le mouvement des Sans-Dieu se déploie davantage et produit en toute liberté ses effets, c'est la Russie. L' « homme de péché », dont parle saint Paul, y semble déchaîné, « le fils de la perdition, l'adversaire qui s'élève contre tout ce qui est appelé Dieu ou honoré d'un culte, jusqu'à s'asseoir dans le sanctuaire et à se présenter comme s'il était Dieu ». Ne croirait-on pas que c'est aux dirigeants de ce pays que le psalmiste faisait allusion, par avance, quand il disait : « L'insensé dit en son cœur : Il n'y a point de Dieu ! Les hommes sont corrompus ; ils commettent des actions abominables. Tous, sont égarés, tous sont pervers. Il n'en est pas un qui fasse le bien, pas un seul. Ont-ils à ce point perdu le sens, ceux qui commettent l'iniqité ? Ils doivent non peuple comme ils mangent du pain ; ils n'invoqueront plus le Seigneur. »

Depuis des années, la persécution ravage la Russie. La prison, l'exil, la mort ne sont même pas épargnés aux croyants, et les souffrances qu'endurent les fidèles défient toute description. Les lieux de culte sont désaffectés ou tombent en ruines ; aucun livre, aucun journal favorable à la religion ne peut paraître ; toute manifestation religieuse est interdite ; les crucifix et les images pieuses sont profanés ; on blasphème contre Dieu, contre le Christ et contre les saints ; le calendrier traditionnel a fait place à un autre où les noms des plus tristes révolutionnaires sont substitués à ceux des serviteurs de Dieu ; la société et la famille ont perdu complètement leur caractère chrétien ; le dévergondage et la misère désolent les campagnes aussi bien que les cités.

Ce qui nous afflige davantage, dans cette infernale activité, c'est que les enfants doivent être confiés aux institutions de l'Etat Sans-Dieu : ces pauvres petits innocents, dès leurs premières années, sont donc nourris de haine antireligieuse. On peut dire que tout, dans les écoles, programmes, livres, manuels, influence des maîtres, converge vers la propagande de l'impie. Plus d'un million d'enfants sont inscrits à la ligue des Sans-Dieu, et travaillent à détruire l'idée religieuse dans l'âme de leurs

camarades et des membres de leurs familles. Il existe même une Université pour enfants, destinée à compléter l'action néfaste de l'école. Déjà les effets d'une telle éducation se font sentir : l'ébriété, l'immoralité, la plaie du suicide, les excès de toutes sortes causent parmi la jeunesse des ravages terribles : « on peut juger de l'arbre par ses fruits. »

Ouvrez les yeux, nos très chers Frères, De la Russie, la vague d'athéisme cherche à se répandre dans le monde entier. Les apôtres de l'irréligion font des efforts désespérés pour propager partout leurs idées subversives. Même chez nous, oui, même chez nous, ils ont des complices. Il y a, dans notre pays, surtout dans certaines de nos villes, des groupements dont le programme est de lutter, par tous les moyens, contre la religion. Si nous n'y prenons garde, le paganisme, un paganisme pire que celui d'autrefois, va nous submerger. Vous ne vous en doutez pas ; mais l'ennemi qui se dresse actuellement contre nous est peut-être le plus dangereux que notre patrie ait eu jamais à redouter.

Constatons avec effroi, nos très chers Frères, que les aberrations dont on voit en Russie le tragique épanouissement ne sont que la rigoureuse conséquence de principes enseignés dans notre Europe centrale et occidentale. Les armes de tout le mouvement des Sans-Dieu ont été forgées par le laïcisme, c'est-à-dire par cette doctrine, que les Papes ont souvent condamnée et qui consiste à faire abstraction du christianisme, à déclarer que la religion n'a rien à voir, ni dans les lois, ni dans l'école, ni dans le mariage et la famille, ni dans la société. Cette doctrine impie s'est répandue, souvent avec la connivence des autorités ; sous couleur de science, on a nié l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu, réduisant l'homme à une sorte d'animal plus ou moins évolué. De nombreuses publications prétendues scientifiques ont distillé goutte à goutte dans notre peuple le poison du matérialisme. Des organisations puissantes, des partis politiques ont travaillé sans relâche à organiser toute la vie publique, sociale, économique, en dehors des principes chrétiens. Et maintenant, nous voyons le résultat de cette mauvaise besogne. On a bâti l'édifice de la société humaine sur du sable, sur le terrain mouvant des passions, au lieu de l'élever sur le roc inébranlable des vérités éternelles ; on n'a réussi qu'à faire un amoncellement lugubre de ruines.

Les misérables qui, partout, lèvent l'étendard de la haine religieuse, c'est, directement ou indirectement, aux pieds de maîtres athées qu'ils se sont instruits ; c'est là qu'ils ont reçu les armes dont ils se servent maintenant. Les ouvriers sans nombre, indignement trompés, qui voient dans l'Eglise la cause de leur misère et marchent en rangs serrés à l'assaut de la civilisation chrétienne, c'est l'esprit du laïcisme, ce sont ses écoles, ce sont ses livres et ses journaux qui les ont perdus. Et si, de nos jours, l'humanité, soudainement réveillée, tremble à l'approche de catastrophes imminentes, elle doit reconnaître, dans les fléaux qui la menacent, le résultat du sourd travail accompli depuis longtemps pour déchristianiser les masses. Des hommes aveuglés « ont promis la liberté, quand ils étaient eux-mêmes esclaves de la corruption » ; ceux qui les ont suivis ont abandonné les sources d'eau vive pour se creuser des citernes crevassées qui ne tiennent pas l'eau. »

(A suivre.)

### SOMMAIRES DES REVUES

Revue des Deux Mondes ; 15, rue de l'Université, Paris. — 15 septembre. — Les fiançailles. (Troisième partie) : J. de Lacretelle. — Esquisse d'une doctrine coloniale. II. Tunisie et protectorat : Gabriel Hanotaux. — Visites aux musées de province. Aix en Provence : Louis Gillet. — Vers l'empire. I. La conspiration de l'an XII : Louis Madelin. — Les paradoxes de la politique allemande : Maurice Pernot. — La fin du dix-septième siècle. III. L'unité littéraire : Paul Hazard. — La bonne douzaine. Texte français de Mme E.-R. Blanchet : W. Somerset Maugham. — Gyp telle que je l'ai connue : Vega. — Questions scientifiques. L'art de produire la lumière : Charles Fabry. — Chronique de la quinzaine. Histoire politique : René Pinon.

## AU PAYS VALAISAN

Vers la vendange. — Petite récolte. — Les leçons d'un sinistre. — Un droit imprescriptible.

Nous nous acheminons petit à petit vers les vendanges. Comme on voudrait pouvoir écrire « vers de belles vendanges » ! Hélas, cette année, il n'y aura pas grande joie dans le vignoble au moment où les grappes de vermeil tomberont sous la serpelette des vendangeuses. Des magnifiques promesses printanières il est bien peu resté. En beaucoup d'endroits les interminables pluies de juillet ont fondu la récolte. Le fendant, surtout, a terriblement souffert de cet excès d'humidité. Le rhin a mieux tenu le coup. Les vigneron ont dû, en l'occurrence, faire preuve d'une vigilance et d'une ténacité peu communes pour combattre le mildiou qui dévorait les grappes et roussissait les feuilles avec une rapidité déconcertante. Les plus attentifs et les plus persévérants ont vu leurs efforts récompensés ; ils récolteront là où d'autres n'auraient rien à prendre.

Nous avons vu des vignes situées sur le même palier, plantées d'une même variété de raisins et ayant reçu des soins culturaux identiques jusqu'à l'arrivée des pluies orageuses de juillet. A ce moment, quelques propriétaires, pressés par d'autres travaux, ont négligé les traitements imposés par les conditions atmosphériques de l'heure, tandis que d'autres ont résolument combattu le fléau. Eh bien ! ceux-ci ont réussi à conserver une bonne partie de la récolte, tandis que les autres !... C'est une pitié : des grappes étriées, desséchées aux trois quarts et plus, offrant à peine quelques pauvres grains, qu'il faudra vendre un à un ! C'est un spectacle qui fait mal, presque aussi pénible que celui d'une vigne ayant subi les assauts meurtriers d'une colonne de grêle.

Par bonheur, le mois d'août fut plus clément ; le vigneron a eu des journées plus calmes. Mais les ravages sont là, irréparables. Sur l'un ou l'autre point, heureusement exceptionnels, ils se sont même avivés par la faute de la sécheresse — excès contraire — qui sévit depuis quelques semaines. En effet, partout où l'irrigation n'est pas possible, le raisin a tendance à « s'enfermer », comme on dit, et a de la peine à « tourner ».

En résumé, de l'avis d'hommes compétents, le rendement n'atteindra pas trois décalitres au mètre carré. Le Valais possède actuellement 3150 hectares de vignes, dont environ 150 hectares reconstitués au cours de ces deux dernières années et qui sont, par conséquent, improductifs. Il n'y a donc que 3000 ha. de vignes en rapport, qui donneront, selon sérieuse estimation, environ huit millions de litres de moût. C'est une petite moyenne : à peine la moitié de ce que laissait entrevoir la première végétation. En 1931, le rendement viticole a été de douze millions de litres.

La prochaine vendange ne se fera guère avant la deuxième semaine d'octobre. En laissant bien mûrir le raisin on se rattrapera un peu sur la qualité. Quant à l'écoulement, il est d'ores et déjà assuré du fait de la faiblesse générale de la récolte en Suisse et par le peu de disponibilités du marché des vins.

\*\*\*

Le sinistre de Blizingen — le troisième de grande envergure en l'espace des trois derniers étés — est venu démontrer une fois de plus la nécessité de mettre sur pied une nouvelle législation introduisant l'assurance obligatoire contre l'incendie. On se rappelle que le récent projet de loi n'a pas trouvé grâce devant la majorité des électeurs valaisans. Le moment est peut-être venu de remettre l'ouvrage sur le métier et d'étudier à nouveau cette question en tenant compte, dans la limite du possible, des objections qui se sont fait jour au cours des discussions et polémiques qui ont précédé la mémorable votation du 21 décembre 1930.

Il est évident que l'échec d'alors n'est pas un encouragement pour les autorités compétentes à entreprendre une nouvelle œuvre, tant s'en faut. Cependant, l'intérêt général exige qu'on tente à nouveau de mener à bien une législation qui préviendrait nos populations contre les conséquences, souvent désastreuses, de sinistres toujours possibles.

\*\*\*

Chaque année, avant le 1<sup>er</sup> septembre, le

Conseil d'Etat valaisan porte un arrêté sur la chasse. Cet acte administratif fixe entre autres le temps réservé à la chasse aux marmottes encore abondantes en certains endroits de nos hautes Alpes.

Sait-on, à ce propos, que la vallée de Saas — district de Viège — n'est pas soumise au régime commun de la chasse à ce timide mammifère ? Effectivement, en vertu d'un titre établi le 16 mai 1804, et reconnu par les autorités fédérales comme étant de nature civile, les habitants de la haute vallée de Saas peuvent chasser la marmotte beaucoup plus longtemps que leurs concitoyens des autres communes du canton. C'est un privilège auquel ils tiennent beaucoup, d'ailleurs. On en a la preuve dans le fait tout récent que le Conseil d'Etat ayant omis de le préciser dans l'arrêté dont il s'agit, le « Bulletin officiel » a dû rectifier en spécifiant que ledit arrêté ne « dérogeait pas aux droits des habitants de Saas ».

Les Saasiens pourront donc continuer à chasser en paix leurs chères marmottes, distraction qui doit être agréable dans une région qui n'en a pas beaucoup, du reste.

D.

## La vie économique

### Etablissement de cure de Richental

L'établissement de cure de Richental, près Reiden (Lucerne), est depuis fort longtemps connu par ses excellentes cures suivies d'après la méthode Kneipp. Les hôtes de Richental lui vouent une grande fidélité, et la nouvelle direction médicale, assurée par M. le docteur Häfliger, médecin spécialiste, ne fera qu'augmenter le nombre des malades qui voudront bénéficier des bienfaits de Richental. L'établissement possède une chapelle.

La maison de cure est ouverte dès avril jusqu'en octobre. La direction et le médecin, tenant compte de la crise actuelle, ont des prix modestes.

### Les fruits du Valais

On nous écrit de Sion :

Afin de protéger et d'augmenter le bon renom des fruits du Valais, le Conseil d'Etat vient de porter un arrêté sur la cueillette des pommes et des poires. Aux termes de cet acte administratif, la cueillette, la vente, l'achat, l'expédition et le transport de fruits insuffisamment mûrs et impropres à la consommation sont interdits.

C'est ainsi qu'il est défendu de cueillir la variété dite « reinette du Canada » avant le 3 octobre, jusqu'à l'altitude de 700 mètres, et avant le 10 octobre au-dessus de ce niveau. Pour les variétés « franc-roseau », « citron d'hiver », « calville blanc » et « bergamotte esperen », la récolte ne pourra pas avoir lieu avant le 10 octobre.

Le transport des fruits de table destinés à la vente ne pourra avoir lieu qu'en caisse ou panier capitonnés, ou en vrac, par wagons. Quel que soit le mode d'expédition, les fruits devront être protégés du contact des parois de l'emballage pour éviter toute meurtrissure. Les expéditeurs qui ne se conformeraient pas à ces prescriptions s'exposent à une amende de 20 à 200 francs.

Il faut espérer que ces mesures seront scrupuleusement observées et qu'on ne tentera pas d'écouler, comme ce fut trop souvent le cas pour les abricots, des fruits de second choix ou d'une maturité imparfaite.

### Les lampes dépolies intérieurement

Chacun a remarqué, depuis un certain temps, que les lampes électriques sont confectionnées d'une ampoule de verre légèrement dépolie à l'intérieur. Et chacun s'est aperçu aussi que ces nouvelles lampes éblouissent infiniment moins que les anciennes « poires » à verre nu. Si vous les disposez dans un corps d'éclairage qui reflète bien la lumière, vous constaterez encore la disparition des ennuyeuses taches lumineuses que produisait, à la surface du réflecteur, la lampe à verre nu. Enfin, ces lampes dépolies à l'intérieur sont parfaitement lisses, ce qui facilite leur nettoyage. Pourtant, on s'imagine encore volontiers,

dans le grand public, que ce dépolissage intérieur entraîne une déperdition du flux lumineux et que cette nouvelle lampe doit perdre davantage que l'ancienne lampe nue.

Pour éclaircir ces doutes, le laboratoire d'essais des matériaux de la Société suisse des électrotechniciens a procédé à des expériences prolongées sur 900 lampes. A la suite de ces essais, le laboratoire est arrivé à la conclusion — très importante pour le consommateur — que la déperdition provoquée par le dépolissage intérieur atteint à peine au 1 % du flux lumineux, ce qui signifie qu'il est pratiquement nul. Nulle part, sur les lampes à dépolissage intérieur contrôlées, il n'a pu être constaté de perte plus importante. Il en faut donc conclure que ces lampes méritent la préférence du consommateur, et ce serait-ce que par leur effet antiéblouissant.

## TRIBUNAUX

### Indemnité refusée

Le 27 septembre 1931, au cours d'une partie de chasse au chamois dans la région des Rochers de Naye, un chasseur qui avait quitté le poste où il était à l'affût a reçu une décharge mortelle d'un de ses collègues qui l'avait pris pour un chamois. Un frère du chasseur tué demandait à l'accusé le versement d'une somme de 10,000 fr. comme dommages-intérêts. Le Tribunal fédéral, d'accord avec le tribunal cantonal vaudois, a rejeté cette demande comme non motivée.

## Echos de partout

### NIMES, LA ROME FRANÇAISE

Du Cri de Paris :

« Visitez Nimes, la Rome française... C'est en ces termes que des affiches nombreuses invitent les touristes à aller contempler les splendides vestiges laissés par les Romains.

Par leur ampleur architecturale, les arènes de Nimes supportent aisément d'être mises en parallèle avec celles de Rome, mais d'autres comparaisons sont moins avantageuses pour l'amour-propre national.

Les murs extérieurs des arènes de Nimes sont couverts d'affiches. A l'intérieur, la piste est traversée par des fils électriques très apparents et, sur les gradins, des fauteuils de fer ornés d'énormes numéros sont du plus vilain effet.

Les visiteurs oublient la majesté de l'endroit et, comme dans un cirque quelconque, jettent à terre ce qui les gêne. Il n'y a aucune police pour les en empêcher.

Dans les théâtres, on nettoie généralement après les représentations, mais, à Nimes, on juge cette peine superflue.

Quelle désillusion pour un Français qui a vu de quels soins vigilants sont entourés en Italie les monuments romains et la discipline qu'on y observe !

### HITLER AIME LE CONFORT

Adolf Hitler s'était rendu récemment à Wiesbaden pour présider une réunion de la section locale de son parti. Il descendit à l'hôtel Rose, le plus luxueux établissement de la station thermale allemande, où un magnifique appartement de huit pièces lui avait été réservé.

Les nazis trouvèrent que leur chef allait un peu fort et qu'une modeste chambre dans un hôtel moyen eût suffi pour loger l'ancien peintre en bâtiment, qui se prétend le sauveur des masses ouvrières.

Ils ne cachèrent pas leur sentiment au bel Adolf. Mais celui-ci, qui a pris goût au confort, passa outre et conserva l'appartement princier.

Seulement, on murmure à Wiesbaden que, depuis la visite de Hitler, le parti national-socialiste y a perdu de nombreux adeptes.

### MOT DE LA FIN

Ce qu'on lit dans des Faits divers :

« On a trouvé dans la rivière le corps d'un soldat coupé par morceaux et cousu dans un sac, ce qui exclut toute idée de suicide. »

## Le secret du Faron

par Paul SAMY

Les policiers ne sortaient pas les mains vides de leur visite chez Dorny. Ils y avaient trouvé, avec plusieurs milliers de francs en billets, des bijoux de prix, produits, en partie, des cambrjolages de la bande.

Et, dans un tiroir de la chambre où avait habité Toïrem, des cartes au nom de Jules Mériot et une pièce d'identité au nom de ce même Toïrem.

On avait ainsi identifié le noyé de Genevilliers, l'agresseur de Servant et, sans doute, un des assassins de Mme Thouny, complice des bandits qu'on recherchait.

Le juge ordonna que Dorny fût conduit aussitôt à la Santé et signa l'ordre d'écrou. Une des autos de la préfecture l'y conduisit sous la garde d'un des agents, le browning à la main.

— Et d'un ! avait dit le chef de la Sûreté... Et les autres ? ajouta-t-il en voyant revenir Naroli.

— Moi, je n'ai rien trouvé, répondit ce dernier. M. Pérem a-t-il été plus heureux ?

— Qu'en avez-vous fait ? demanda M. Thiéret.

— Je le croyais avec vous, répondit l'inspecteur. Toutes les chambres qu'il a visitées comme moi étaient vides et je pensais qu'il était redescendu.

— Mais non, fit le chef de la Sûreté. Il n'est pas sorti de la villa. Il aurait passé près de nous.

— Je ne comprends plus, dit Naroli.

— Alors, montons, fit M. Thiéret. Il a pu être assommé dans quelque coin sans que vous l'avez entendu.

— L'étonnant, dit Naroli en suivant son chef, c'est qu'en visitant les pièces du rez-de-chaussée, nous avons perçu des pas au-dessus de nous. Or, au premier étage, il n'y avait personne.

— Et au grenier ? Pérem visite peut-être le grenier.

Tous deux s'y rendirent et fouillèrent inutilement les recoins de cette partie très basse de la maison où ils durent se courber pour éviter les poutres de la toiture.

Deux lucarnes aux vitres sales laissaient passer une lumière terne qui permettait à peine de se guider.

Ces lucarnes, fermées par des taquets rouillés, n'avaient sans doute jamais été ouvertes et, pour les atteindre, il aurait fallu un escabeau ou une caisse ; or, le grenier était vide. Il paraissait donc impossible que les bandits eussent pu s'échapper par la toiture.

Quant à Pérem, ils ne pouvaient le trouver. Pendant qu'ils le cherchaient, l'inspecteur se tournait et se retournait dans son réduit comme un oiseau dans sa cage.

La lumière de sa lanterne, proménee sur les murs, ne lui révélait aucune issue.

Cependant, cette pièce menait bien quelque part. La porte secrète de l'armoire indiquait que ce passage avait été imaginé pour favoriser une fuite et Pérem était persuadé que c'était par ce chemin que les bandits avaient disparu.

En frappant du pied le sol, l'inspecteur

entendit résonner sourdement une partie du plancher, dans un coin du réduit. S'étant alors baissé, il aperçut une manette encastrée dans le bois. Il avait devant lui une trappe dont il ramena le panneau.

La lanterne éclaira un étroit escalier de pierres à peine taillées et ne pouvant livrer passage qu'à un homme replié sur lui-même.

Il apprit plus tard que cette villa avait été construite sur les restes d'une ancienne usine de polissage de peaux destinées aux selliers et aux cordonniers.

L'escalier, qu'il descendit, menait à une vanne qu'on devait ouvrir jadis pour l'écoulement des eaux de l'usine. Elle pendait hors de ses gonds sur une sorte de tunnel assez large mais bas de plafond au milieu duquel coulait une eau sale.

La pente qu'elle suivait devait aboutir à une sortie et se déverser dans le lit de quelque ruisseau.

Puisque Pérem pouvait y passer, ceux qu'il poursuivait avaient dû prendre le même chemin.

L'inspecteur, suivant un petit trottoir que l'eau affleurait, continua sa marche en se courbant, car sa tête atteignait le plafond de ce canal souterrain qui n'était autre que le grand égout desservant les usines au sud de Nanterre qu'il contourne sur un parcours de deux kilomètres.

Pérem avait fait cinq cents mètres lorsqu'il aperçut au loin un trou lumineux. C'était sans doute l'ouverture de l'égout qu'il suivait. Il l'atteignit après avoir marché encore pendant deux cents mètres environ.

A ses pieds coulait la Seine le long du che-

min de halage, et, presque en face de lui, s'allongeait l'île de Chatou.

Derrière lui, séparées du fleuve par le quai, s'élevaient les dernières maisons de Nanterre et le chemin des Effondrés qui conduisait à la villa du Moulin-Noir.

Pérem, montant le talus, parcourut des yeux le quai, désert à cette heure, comme l'était la Seine où l'on ne voyait aucune péniche et aucun remorqueur.

C'était donc par cette route souterraine que les bandits s'étaient enfuis. Mais de quel côté s'étaient-ils dirigés ?

Le seul point certain, c'est qu'ils n'avaient pas gagné la frontière et s'étaient cachés dans Paris ou sa banlieue.

Pérem regarda sa montre qui marquait 17 heures. Sa chasse malheureuse était terminée et il n'avait plus qu'à rejoindre ses collègues qui devaient poursuivre leur perquisition dans la villa.

Ceux-ci, désespérant de le retrouver, allaient se retirer avec le butin de pièces à conviction cueillies chez Dorny et dans une des chambres de la villa, quand Pérem leur apparut.

— Ils nous ont échappé, fit-il d'un geste désespéré.

— Par le mur ? demanda M. Thiéret.

— Mais non. Par le mur, l'agent de garde eût donné l'alarme. Par l'égout. Mais oui, répéta-t-il devant leurs figures étonnées, par un vaste égout qui entoure Nanterre jusqu'à la Seine. La maison était truquée et une porte, découpée dans une armoire, menait à une pièce noire où je serais encore enfermé si je n'avais découvert une trappe qui conduisait à l'égout. Je l'ai suivi jusqu'à la Seine. Là, plus

personne. Les vilains oiseaux s'étaient envolés... Et me voici. Qu'allons-nous faire, chef ?

— Je suis d'avis, dit M. Thiéret en regardant le juge, de rentrer au plus vite quai de l'Horloge. Là-bas, j'aviseraï par téléphone les commissaires de police des quartiers et de la banlieue, ainsi que ceux des gares.

L'auto qui avait emmené Dorny revenait.

— Si vous n'avez pas besoin de moi, dit Pérem, je vais garder Naroli et les deux agents. Une auto vous suffit. Je conserve celle-ci. J'ai une idée. Elle vaut ce qu'elle vaut.

Et, regardant sa montre, Pérem ajouta :

— Ils ont dû quitter la villa à 4 heures, un peu après que nous les avons entendu marcher. Il leur a fallu une demi-heure, comme à moi, pour atteindre la Seine où je suis parvenu à 5 heures. Ils ont donc une avance de près d'une heure. Montez, Naroli, fit-il en désignant également l'auto aux agents.

Et, s'étant approché du chauffeur, il se mit à côté de lui en lui donnant un ordre.

La voiture démarra, courut le long du quai et prit le pont de Courbevoie en même temps que l'autre continuait sa route vers le Palais de Justice où le juge voulait se livrer aussitôt à l'examen des objets trouvés au Moulin-Noir dont on avait refermé les portes. (A suivre.)

## FIDES

UNION FIDUCIAIRE, LAUSANNE  
Place St-François 12bis, tél. 31.141-31.142  
ZURICH — BALE — SCHAFFHAUSEN  
REVISIONS — EXPERTISES  
CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS  
IMPÔTS 865 L.

**LES SPORTS**

**Le championnat suisse de football**

Hier dimanche, pour le championnat suisse de football, ligue nationale, Urania-Genève a battu Young-Fellows, 3 à 1; Lausanne-Sports a battu Concordia-Bâle, 1 à 0.

**Le match d'athlétisme Suisse-Allemagne**

Sept mille personnes ont assisté, hier diman-



Trois concurrents du match de Weimar. De gauche à droite, Meier (Lucerne), Goldfarb (Bâle) et Eha (Old-Boys).

che, à Weimar, au match international d'athlétisme Allemagne-Suisse. Une demi-heure environ avant le début du match, un fort orage a éclaté et la pluie a alourdi considérablement la piste. Par ailleurs, un vent assez violent a gêné les concurrents. La Suisse n'a guère brillé et elle n'a obtenu qu'une première place. C'est Biesen, qui a franchi, au saut en hauteur, 1 m. 80, à égalité avec l'Allemand Böwing. L'équipe allemande a battu l'équipe suisse par 91 points à 47.

**FRIBOURG**

**Contre la tuberculose**

La vente en faveur de la Ligue contre la tuberculose, à Planfayon et au Lac Noir, a produit 154 fr., et à Cressier-sur-Morat, 130 fr. Ce sont de très beaux résultats, qui témoignent de la générosité de la population et du dévouement des personnes qui ont organisé la vente.

Jusqu'ici, le bénéfice net de la vente atteint 7000 francs et dépasse de quelques centaines de francs celui de la vente de 1929.

Les résultats de quelques localités où elle a eu lieu ces jours ne sont pas encore connus. Dans d'autres endroits, elle va avoir lieu : ainsi à Guin, dimanche prochain, 25 septembre, à Farvagny-le-Grand, à Prez-vers-Noréaz, à Châtel-Saint-Denis, à Semsales, à Rue, à Villaz-Saint-Pierre et au Vuilly.

La lutte contre la tuberculose a un grand champ où s'exercer dans notre canton ! Les dossiers de la Ligue témoignent avec une douloureuse éloquence des ravages de la maladie, dans nos campagnes surtout.

On ne saurait croire quelles situations tragiques les infirmières de la Ligue rencontrent au cours de leurs visites. C'est la jeunesse féminine qui fournit le plus grand nombre de proies à la terrible maladie ; mais la jeunesse masculine lui paye un large tribut.

Ses ravages sont favorisés souvent par l'indigence, qui impose des conditions de vie malsaine ; mais trop souvent, c'est une fatale insouciance qui lui livre ses victimes, ou des préjugés absurdes contre la médecine et les sanatoriums, ou un amour-propre mal placé qui fait qu'on ne veut pas s'avouer la vraie nature du mal.

La Ligue contre la tuberculose s'efforce d'inculquer, partout où cela est nécessaire, la notion du danger et de stimuler à la lutte contre ce fléau social.

Le secrétariat, avenue de Pérolles, 3, est ouvert tous les jours. Les infirmières de la Ligue sont M<sup>lle</sup> Schnürer, à La Chassotte, et M<sup>lle</sup> Morand, à Bulle. Pour les enfants débiles, qui ont besoin d'être prémunis contre la sournoise maladie, il y a le Chalet de Pringy, placé sous la direction médicale de M. le docteur Goumaz, à Bulle.

**Emprunt à primes de 1878 de la ville de Fribourg**

Au tirage du 15 septembre de l'emprunt à primes de 1878 de la ville de Fribourg, le n° 3 de la série 8737 a gagné 20,000 fr. ; le n° 19 de la série 8281, 1000 fr. ; le n° 9 de la série 970, 200 fr. ; le n° 21 de la série 4438, 200 fr. ; le n° 17 de la série 4721, 200 fr. ; le n° 1 de la série 9360, 200 francs.

**Actes de vandalisme**

On nous écrit de Saint-Aubin : Notre commune héberge actuellement la compagnie d'aviation 11. Dans la nuit du 15 au 16 septembre, des hommes, cantonnés à la salle de classe des filles, se sont livrés à des actes inqualifiables. Ils se sont emparés du crucifix de la salle d'école et l'ont jeté par la fenêtre dans le jardin. Une statue de Notre-Dame de Lourdes a pris le même chemin. Ces objets partiellement brisés ont été retrouvés ensuite dans le poulailler de M. le régent. On a retrouvé l'image du Sacré-Cœur de Jésus face au mur et on l'a surmontée d'une vieille couronne mortuaire, dérobée dans une chambre ne faisant pas partie du cantonnement, ce qui constitue une violation de domicile.

Le capitaine est allé présenter ses excuses à M. le Curé et a fait dans ce sens tout ce qui était en son pouvoir ; mais la population indignée réclame que la justice suive son cours. Les autorités militaires ont été saisies de ces faits, qui sont d'autant plus révoltants que notre population a toujours été sympathique aux soldats et que les rapports les plus cordiaux avaient toujours existé entre civils et militaires. Nos soldats de toutes unités, qui ont passé par les différentes étapes de la mobilisation, déclarent ne s'être jamais trouvés en présence d'actes pareils. Dieu merci, nous sommes dans un pays où le crucifix a une place marquée et respectée dans les écoles et nous entendons qu'il reste à l'abri du fanatisme antireligieux.

Note de la Réd. : Puisque plainte a été déposée devant les autorités militaires, nous pou-

vons compter qu'une enquête sérieuse sera faite et qu'on punira les auteurs de ces méfaits selon qu'ils le méritent pour avoir insulté aux croyances chrétiennes et compromis le bon renom de tolérance qu'a notre armée.

**Conseil d'Etat**

Séance du 17 septembre

Le Conseil autorise la commune de Cugy à faire une dépense pour une canalisation, celle de Villaz-Saint-Pierre à vendre une parcelle de terrain, les communes de Cressier-sur-Morat, Guscheluth-le-Petit, Matran, Planfayon, Ponthaux et Sommentier, ainsi que les paroisses de Font, Lully, Massonnens et Ponthaux, à percevoir des impôts, la commune de Ponthaux et la paroisse de Cugy à contracter un emprunt ; le cercle scolaire d'Albeuve à créer une nouvelle classe inférieure mixte.

Il approuve les statuts et le règlement de la société de laiterie d'Avry-devant-Pont.

Il renouvelle pour la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 1932 l'interdiction du coupage des moûts blancs du pays avec des moûts ou vins blancs étrangers.

**Banque populaire de la Glâne**

On nous prie d'insérer :

Les assemblées des obligataires et des créanciers de la Banque de demain, mardi, 20 septembre, s'annoncent sous de favorables auspices. Bon nombre d'entre eux ont déjà donné leur adhésion aux propositions de renforcement de la Banque faites par la commission curatrice. Il manque cependant encore quelques adhésions ou quelques cartes de présence pour que le *quorum* légal soit atteint. La commission curatrice invite instamment les créanciers qui n'auraient pu jusqu'à ce jour retourner leur procuration ou leur bulletin d'adhésion à le faire sans tarder. On pourra encore obtenir la carte d'adhésion à l'assemblée à l'entrée de la salle. Cependant, le travail du bureau de l'assemblée sera facilité si ces cartes sont demandées jusqu'à demain mardi à midi, au bureau de la Banque.

La commission curatrice de la Banque, dont la tâche touche à sa fin, adresse aux créanciers de la Banque un dernier appel pour qu'ils adhèrent aux propositions qui leur sont soumises. Cette adhésion permettra à la Banque de se réorganiser et de reprendre son activité normale, activité interrompue depuis l'ordonnance présidentielle de suspension des paiements.

**A propos d'une querelle**

On se souvient de la querelle sanglante du lundi de bûche à Domdidier, où, dans un café, un consommateur assumait à moitié un habitant du village, M. Cormimbœuf. On nous écrit pour nous dire que M. Cormimbœuf n'était pas pris de boisson. Il est rentré à la maison tout seul. Personne ne se serait occupé de lui et il serait allé lui-même avertir la gendarmerie de ce qui s'était passé.

Ajoutons que l'état de M. Cormimbœuf, qui inspirait d'abord quelques inquiétudes, s'est heureusement amélioré.

**Football**

Le Football-Club de Bulle avait organisé, hier dimanche, un tournoi dont l'enjeu était le challenge de la Gruyère. Outre Bulle I, Fribourg I, La Tour-de-Peilz I et Racing II ont disputé des matches.

La première partie mit aux prises Racing II et Fribourg I. Racing étant renforcé de joueurs de première équipe, le match fut ardemment joué et la victoire resta à Fribourg I par 4 buts à 2. Le second match vit la défaite de Bulle I par La Tour-de-Peilz I par 2 buts à 1. En « finale », Fribourg I et La Tour-de-Peilz I arrivèrent à la fin du match avec un résultat nul et durent avoir recours à des prolongations. L'arrière-droit de Fribourg marqua alors contre son camp et l'équipe noire et blanche se découragea pour perdre finalement par 4 buts à 1.

**Calendrier**

Mardi 20 septembre

**SAINT EUSTACHE** et ses compagnons, martyrs

Saint Eustache servit dans les armées romaines, sous Trajan, et subit le martyre sous Adrien, vers l'an 120.

**Procession des congrégations mariales à Bourguillon**

La Sainte Vierge a voulu, hier, dimanche, mettre ses enfants de Fribourg à l'épreuve, mais ceux-ci lui ont montré que leur amour filial allait jusqu'aux actes. Une belle procession est montée, hier après midi, à l'antique sanctuaire de Bourguillon, sous un violent orage et une pluie très forte qui n'a pas fait perdre courage aux fidèles pèlerins. En effet, ceux-ci, après les surnaturelles paroles des deux prédicateurs qui se sont succédés à la chapelle et forts de la bénédiction de Jésus-Hostie, sont redescendus par la basse-ville et, au chant des litanies, la vénérable statue d'argent des congrégations a été ramenée en procession à Notre-Dame, où le *Salve Regina* termina la cérémonie.

**Un sourd-muet inconnu**

On a recueilli, hier dimanche, sur la route de Marly à Fribourg, un inconnu, sourd-muet, âgé de vingt à vingt-deux ans, ne portant aucun papier d'identification. Son mouchoir et ses chaussettes étaient marqués des initiales : H. B.

Cet inconnu mesure de 1 m. 50 à 1 m. 55 ; il a des cheveux blonds-roux frisés ; son visage est imberbe. Il porte des habits à rayures, une chemise avec col jaune, un chapeau de feutre gris-beige. Il est en possession d'une montre avec chaîne et d'un jeu de cartes.

Les personnes qui pourraient donner des renseignements sur cet inconnu sont priées d'aviser la préfecture de la Sarine, à Fribourg (téléphone 51).

**Floraison tardive**

On nous écrit : A Semsales, sur la propriété de M. Balmat, en Pautron, on peut admirer un jeune pommier dont la couronne touffue produit l'effet d'un magnifique bouquet dont les boutons très roses entachent l'ensemble des corolles plus pâles.

Ce phénomène de floraison tardive très rare dans la contrée est d'autant plus intéressant que le jeune arbre planté en automne se trouve à une altitude d'environ 900 mètres.

**Radio**

Mardi 20 septembre

Radio-Suisse romande  
12 h. 40, gramo-concert. 13 h., informations financières. 13 h. 5 à 13 h. 45 (de Genève), gramo-concert. 17 h. 1 (de Lausanne), pour Madame. 17 h. 30 (de Montreux), concert relayé du restaurant Ungaria. 18 h. (de Genève), gramo-concert. 19 h. 1 (de Genève), « Ma discothèque », par M. Aloys Mosser. 19 h. 30, « Lausanne », vu de la tour Bel-Air Métropole, reportage par M. Blanc. 20 h. (de Lausanne), musique champêtre, par un orchestre villageois. 20 h. 40 (de Lausanne), « Fantaisies », par M. Peytrequin, journaliste. 21 h. (de Lausanne), récital de violoncelle, par M. Marc Delgay. 21 h. 25 (de Lausanne), « La chanson populaire polonaise », causerie-audition par Mme Lydia Barblan-Opienska et M. Henry Opienski.

Radio-Suisse-allemande

12 h. 40 et 16 h. 30, concerts par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 20 h. (de Berne), « Djamilah », opéra oriental en un acte, musique de Bizet. 21 h. 45 (de Berne), une heure littéraire et musicale.

Stations étrangères

Munich, 21 h. 30, musique de chambre. Vienne, 21 h. 10, orchestre symphonique. Radio-Paris, 20 h., radio-concert : « La fille de Mme Angot ». Poste Parisien, 20 h. 45, concert d'orchestre. Budapest, 22 h. 15, concert d'orchestre tzigane. Prague, 20 h. 30, concert par le chœur des Cosaques.

Secrétaire de la rédaction : **Armand Spicher.**



Monsieur François Clerc, à Fribourg ; M. et Mme Emile Schraner-Clerc et leurs enfants, à Sulz, ainsi que les familles parentes et alliées, font part du décès de

**Monsieur Louis CLERC**

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, survenu le 18 septembre, à l'âge de 29 ans, muni des sacrements de l'Eglise. L'enterrement aura lieu à l'hôpital des Bourgeois, à Fribourg, mercredi 21 septembre, à 7 h. 1/2.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Mardi 20 septembre, à 8 h. 1/2, à Belfaux, office de septième pour le repos de l'âme de

**Madame Mathilde REPOND**

née de Flotow

Mgr Rossillon

**Les drames de la vie indienne**  
Prix : 3 fr.

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL  
130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 88

**AUTOMOBILISME**

**Le 10<sup>me</sup> Salon de Genève**

La 10<sup>me</sup> exposition internationale de l'automobile et du cycle en Suisse aura lieu à Genève du 10 au 19 mars 1933. Elle est placée sous le haut patronage du Conseil fédéral.

La Chambre syndicale suisse de l'industrie de l'automobile, du cycle et parties qui s'y rattachent et la Chambre syndicale du commerce de l'automobile et de l'industrie des garages en Suisse patronnent le Salon de 1933.

Le Conseil d'Etat de Genève, les autorités sportives de l'automobile et du cycle, les groupes patronaux de l'industrie et du commerce de l'automobile et du cycle, ainsi que les organisations du tourisme et du trafic automobile, forment le comité d'honneur.

Le Salon de Genève de 1933, comme ses prédécesseurs, groupera toutes les branches de l'industrie de l'automobile et du cycle et occupera le Palais des expositions et ses annexes habituelles.

Le règlement fixe le délai d'inscription au 15 novembre prochain. Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat du Salon, 1, place du Lac, à Genève.

**En Allemagne**

A la course de côte de Hohenstein, près de Dresde, le coureur suisse Stuber sur Bugatti a établi un nouveau record de la côte en 1 m. 56, 9 sec., moyenne 80 kil. 0,70. Ancien record 2 m. 12,2 sec.

**PETITE GAZETTE**

**Le Ku-Klux-Klan**

Se souvient-on du Ku-Klux-Klan, cette trop fameuse association secrète qui terrorisa un moment l'Amérique ? Les hommes gens finissent par se révolter et la célèbre secte perdit enfin son sinistre prestige. Le chef invisible du Ku-Klux-Klan, Edouard Young Clarke, qui avait pris, en 1919, la direction de cette terrible société, vient d'être enfermé dans une maison de santé new-yorkaise. Depuis plusieurs années, il donnait déjà des signes d'aliénation mentale ; il exigeait qu'on le vénérât comme un dieu. Il se croyait tantôt Jules César, César-Auguste ou le Dalaï-Lama. Sa manie inoffensive devint de la folie furieuse, et son entourage a dû se résoudre à le vêtir de la camisole de force et à le faire enfermer. Digne fin pour l'empereur du Ku-Klux-Klan !

**Le jubilé médical de Branly**

L'Union médicale latine a décidé de célébrer prochainement le jubilé médical du savant Branly.

Branly a 88 ans, il a passé son doctorat

en médecine à 38 ans, il y a cinquante ans, et il put, grâce à la pratique de médecine, élever dignement sa nombreuse famille.

**Un Bosniaque revenu de la guerre**

Un paysan originaire de Serajévo est rentré, ces jours derniers, de Russie, où il était prisonnier depuis 1916. Sa femme, le croyant mort, s'était remariée et a eu 4 enfants de son second mariage. Selon les dires de l'ancien prisonnier, il y a encore en Russie plusieurs centaines de prisonniers yougoslaves de l'ancien Etat d'Autriche-Hongrie.

**Publications nouvelles**

Kreuger et Toll. *Un essai d'Etat économique.* — Alfred Marcus et Paul Grassmann. — Editions de la Baconnière, Neuchâtel. Prix : 6 francs.

La mort d'Ivar Kreuger et les vues que l'enquête jette jour après jour sur les rouages secrets de sa formidable machine économique, prêtent une actualité vivante à l'ouvrage d'Alfred Marcus, qui vient, on peut le dire, à son heure. En quoi consiste cet Etat économique que le trust suédois entendait constituer au-dessus des Etats ? Dans quelle mesure cette colossale concentration de moyens économiques peut-elle agir sur les destins de l'économie et de la politique mondiale ? Quels sont ses moyens d'action ? Examinant tour à tour en parfaite connaissance de cause la doctrine et la pratique, Alfred Marcus nous montre l'Etat Kreuger et Toll se dressant avec des droits égaux à côté de l'Etat politique, traitant de puissance à puissance.

Sur le terrain industriel, l'auteur nous montre l'Etat économique à l'œuvre pour soustraire le plus grand nombre d'articles de première nécessité aux fluctuations du marché, de manière à fixer un rapport constant entre le chiffre d'une population et sa capacité de consommation, et de régulariser ainsi la production universelle.

De toutes parts enfin ce livre documenté, pertinent et limpide, nous ouvre de larges vues sur les problèmes et les orientations actuels de l'économie et de la politique mondiale.

Sommaire : 1. L'Etat politique et l'Etat économique. — 2. La conquête du marché des alumettes. — 3. Le fer. — 4. Bois, énergie, papier. — 5. Perspectives politiques. — 6. L'argent et les banques. — 7. La mort d'Ivar Kreuger et ses effets sur l'état économique.



**Plus de gerçures, un linge intact, immaculé, sans froter, grâce au VIGOR**

GRAND PAQUET . FR. 1. —  
PAQUET NORMAL . —.55

Sunlight S. A. Zurich

VG 51-0382 SF

**Felice NAZZARO**, le sympathique coureur de la FIAT, est arrivé à Fribourg pour nous présenter les toutes dernières créations FIAT dans le domaine utilitaire et sportif. Monsieur NAZZARO est à la disposition des amateurs pour tout essai, les 19 et 20 septembre. Prière de s'adresser à l'agence FIAT, Messieurs Spicher & C<sup>o</sup>, Garage de la Gare, Fribourg

**CINEMA ROYAL**

Ce soir lundi 19 et mardi 20 septembre deux dernières séances du

**Congrès s'amuse**

avec Lilian Harvey et Henry Garat

TARIF RÉDUIT

**MASSEUSE-PÉDICURE**

diplômée

Mlle M. EMMENEGGER

Rue du Temple, 1

**de retour**

**CABINET DENTAIRE**

**Ch. BROILLET**

M. C. D.

fermé en

**septembre**

**DOCTEUR**

**GOUMAZ**

**BULLE**

**de retour**

On demande pour tout de suite 14295

**GARÇON**

**de courses**

libéré des écoles, en remplacement pour un mois, évent. plus.

Pharmacie Musy, Fribourg.

**L'Activité**

31, rue du Rhône, Genève

demande tout de suite : valet de chambre stylé, catholique, pour château, en France. Bonnes conditions. 71833

On demande, pour le 25 septembre. 14294

**2 bons musiciens**

S'adresser : Buffet de la Gare, Penier.

**A LOUER**

pour le 25 juillet 1933 plusieurs appartements de 2, 3 et 4 chambres. Central. Boiler. Chambre de bain. Quartier des Places. Bien exposés.

S'adresser par écrit à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 14280 F.

**A LOUER**

domaine de 23 poses, joli verger.

S'adresser sous chiffres P 14287 F, à Publicitas, Fribourg.

**Au point !... La 301 Peugeot**

fruit de 18 mois d'essais en laboratoire et sur routes, est une voiture parfaitement au point qui n'exige aucune précaution spéciale pendant le rodage.

**Importation directe**

Les agents STUCKY, frères - FRIBOURG ou VISCARDI & C<sup>o</sup>, BEX.

**Couvre-pieds & édretons piqués**

Grand stock en magasin à des prix très bas.

**TRANSFORMATION de DUVETS en COUVRE-PIEDS**

Récouvreage. 2-2

Se recommande : Fr. Bopp, tapissier, rue du Tir, 8, Fribourg. Téléphone 7.63.

**CAPITOLE**

Ce soir, à 20 h. 30

**ANNY ONDRA**

dans une opérette trépidante

**UNE NUIT AU PARADIS**

Un rêve de Midinette....

Qui certain jour devient réalité....

**LOCAUX A LOUER**

Disponibles selon entente, grands locaux pour magasins, dépôts ; caves desservies par monte-charge.

Pour visiter, s'adresser : rue du Temple, 5, au bureau. 14281

**PORCHERIE A LOUER**

La Société des producteurs de lait de Bulle met en location, par voie de soumission, sa porcherie.

Le preneur devra s'approvisionner en petit lait ou lait centrifugé auprès de la société propriétaire.

Entrée à convenir. 2700 B

Adresser les offres par écrit à M. Dupasquier Fernand, président, à Bulle, et pour visiter, au gérant de la laiterie.

**Le docteur A. Fischer**

médecin spécialiste pr maladies de l'estomac, de l'intestin, du cœur et maladies internes, rhumatisme.

Téléphone Spitalg. 40, Berne Consult. 23.910 de retour 9 à 12 et 2 à 5 h.

**Papiers peints bon marché** 2-4

chez Fr. Bopp, tapissier, rue du Tir, 8, Fribourg. Téléphone 7.63.

**Concentration**

Aussitôt qu'on surmène ses nerfs, il se manifeste tout d'abord une incohérence des idées. Les pensées ne suivent plus leur cours normal, elles vagabondent de futilité en futilité ou se meuvent dans un cercle vicieux. Il en résulte du mécontentement et de l'irritabilité.

Et pourtant le succès d'un nombre infini grand de gens dépend de leur faculté de penser vite et bien. Nous le savons tous. Or, c'est pourquoi nous nous sentons malheureux et inférieurs lorsque nous éprouvons de la difficulté à concentrer nos idées.

Comment y remédier? Par le sommeil et la nourriture, c'est-à-dire en s'accordant davantage de repos et une meilleure alimentation! On tourne ainsi en peu de temps un travail de tête plus utile.

Nous vous laissons le soin de vous reposer suffisamment. Quant à une meilleure nourriture, nous pouvons vous aider, grâce à notre Ovomaltine. L'Ovomaltine est une nourriture supérieure, hautement concentrée, facilement digestible, judicieusement proportionnée, apportant rapidement des forces nouvelles. En d'autres termes, l'Ovomaltine est le vrai dispensateur d'énergie pour l'intellectuel désireux d'aller de l'avant.

Demandez l'avis de ceux qui connaissent le succès. La plupart d'entre eux prennent de l'Ovomaltine.

**L'OVOMALTINE**

veille sur vos forces!

En vente partout en boîtes à 1rs 2 - et fr 3.60

**Dr A. WANDER S.-A., BERNE**

B 154

**Que vaut cet homme ?**

Un homme vaut par ses vertus, ses qualités, son travail, l'effort qu'il fournit jour après jour. On sourit à l'idée que les Américains estiment un homme en dollars. Mais, en un siècle réaliste et positif, on est tenté de mesurer la valeur d'un homme à son avoir en banque. Or de récents événements montrent que cette appréciation est fragile. Non! un homme vaut par la conception qu'il s'est faite de la vie, de ses devoirs, de ses obligations. Le père de famille vaut par sa prévoyance, le souci qu'il a d'assurer aux siens une existence dont sont bannis certains risques matériels. Il a vu loip, il a compris, en voyant ce qui se passe autour de lui, qu'il lui appartient d'envisager toutes les éventualités, tous les risques. La vie prodigue ses enseignements et les hommes clairvoyants, ayant consulté un agent d'assurance, ont signé cette police d'assurance sur la vie qui est un traité de paix conclue avec le destin. Le temps passe, une année succède à une autre, chaque prime versée marque un pas vers la sécurité. Puis les enfants devenus adultes, pères et mères à leur tour, sentent que cette police d'assurance a permis de résoudre bien des problèmes. Heureux pères et ceux dont les enfants diront : Il avait tout prévu. Et que vaut cet homme ?

Il vaut ce que valent ensemble la sagesse et la prévoyance. Voulez-vous être cet homme ? Consultez la Société « La Suisse », assurances sur la vie et contre les accidents.

Paul Bastian, agent général, à Fribourg : Pl. Gare, 38.

**Cette marque-ci sur une ampoule**

c'est la signature authentique d'Osram. Comme l'acheteur moyen ne peut distinguer au premier coup d'œil une bonne lampe d'une mauvaise, il lui faut sur le verre l'attestation formelle de la qualité. S'il trouve le nom d'Osram sur une ampoule, c'est que la qualité lui est garantie. Achetez donc toujours la lampe qui porte la marque Osram. Car Osram dispose de la plus vieille expérience dans la fabrication des lampes.

On trouve les lampes Osram dans les magasins d'électricité.

**OSRAM**

La moitié de toutes les lampes produites en Suisse sortent de la Fabrique des lampes Osram à Winterthour.

**Jeune homme**

On demande, tout de suite un jeune homme de 16 à 17 ans, pour aider à la campagne. 14273

S'adresser à L. Pariat, fils, Signy s. Nyon (Vaud).

**Bonne CUISINIÈRE**

avec références de premier ordre est demandée pour octobre. 14272

Offres écrites à M. Michel de Week, 12, rue Saint-Pierre, Fribourg.

On demande une gentille

**JEUNE FILLE**

de 17-18 ans, de bonne éducation pour aider au ménage et au service. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille. Offres avec photo à : O. WINDLER-DOBER, Hotel « ADLER », Küssnacht a. Rigl. 76-126

**Postiches**

soit : perruques, nattes, chignons, etc.

Toupet pour messieurs.

Adressez-vous en toute confiance, à 14026

**Louis MEHR**

coiffeur-posticheur

(Fribourg), 56, rue des Alpes (à côté de l'Aigle-Noir).

**Saucisse à cuire**

à Fr. 1.20 le kg., 1/2 port payé. 37-16 S

Salumeria Beerl

Tél. 2.78 Martigny (Valais)

**A LOUER**

dans le district de la Glâne, localité assez importante. **BONNE BOULANGERIE** (avec machine à pétrir), épicerie, avec 5 poses de terrain première qualité. Entrée en jouissance au 1<sup>er</sup> mars 1933, éventuellement le 1<sup>er</sup> janvier.

S'adresser par écrit sous chiffres P 14245 F, à Publicitas, Fribourg.

**A VENDRE**

ou

**A LOUER**

pour le 1<sup>er</sup> novembre, à 15 minutes de deux gares, jolie MAISON d'habitation avec tout confort, grands jardins et verger en plein rapport, conviendrait parfaitement pour retraités ou artisans. 14263

S'adresser à : Blquette de Lentigny.

**Docteur A. JORDAN**

médecin-chef de la clinique Humilimont

**Spécialiste pour les maladies nerveuses**

recevra à FRIBOURG, rue de Lausanne, N° 16 (maison Balux, 1<sup>er</sup> étage).

le mardi et le samedi, de 1 heure 1/2 à 4 heures ; dès le 17 septembre. 14249 Téléphone 12.23

**Foire de la Saint-Denis**

La grande FOIRE au BÉTAIL de la Saint-Denis aura lieu à

**BULLE**

les LUNDI 26 et MARDI 27 septembre 1932.

La Foire au petit bétail aura lieu le JEUDI 29 septembre, et celle aux poulains le LUNDI 26 septembre 1932.

1-38 B Le Conseil communal de Bulle.

**Avis urgent**

Nous avisons notre honorable clientèle que M. Charles Augsburgger ne fait plus partie de notre maison ; il n'est, par conséquent, aucunement autorisé à se présenter en notre nom et à encaisser des sommes pour notre compte.

Nous remercions d'avance toute personne qui voudra bien nous signaler le passage d'Augsburger, que nous recherchons.

Offres sous chiffres G 71763 X, à Publicitas, Genève.

**A vendre à Genève**

plein centre, 5 min. gare C. F. F. 78-42

immeuble à usage d'hôtel

30 chambres, fin bail printemps 1934.

Fr. 140,000 ; à verser : Fr. 55,000. — Robert Marchand & C<sup>o</sup>, place du Lac, 1, Genève.

**Institut Helvétique**

« Serafino Balestro », Lugano

Internat. — Pensionnat. — Externat. — Ecole primaire, secondaire et de commerce. — Cours préparatoire pour élèves de langue étrangère. — Enseignement rapide de la langue italienne.

Prix très modérés. Prospectus à disposition.

**Commune de BROC**

Exploitation des matériaux de la Sarine en Fulet 31.12

Dès le 15 septembre

**Baisse sur sable et gravier**

Matériaux lavés et de 1<sup>re</sup> qualité

**A LOUER**

pour le mois de novembre, à la Tour Henri, local spacieux pouvant servir de garage, d'entrepôt, etc. 14284

S'adresser : Cremo, S. A., Tour Henri, 8, Fribourg.

Bureau de la place de

**sténo-dactylographe**

connaissant les deux langues (allemand comme langue maternelle).

Offres écrites sous P 14268 F, à Publicitas, Fribourg.

**Sauvez la ligne**

par une cure de l'excellent thé amaigrissant Megra. Pas de perte subite et malsaine du poids, mais une élimination successive de la graisse superflue. Le paquet : 2 fr., 3 paquets (cure), 5 fr. 50. Envoi postal par la pharm. Hafner, Bienne, 22. 595